

1.	PRESENTATION.....	3
2.	RESUME 2015.....	4
2.1.	Faits marquants principaux.....	4
2.2.	Chiffres clés.....	5
2.3.	Statistiques ISEE.....	6
3.	COMPTE RENDU TECHNIQUE.....	7
3.1.	Evolution des ouvrages et réglementaire.....	7
3.1.1	Gadji.....	7
3.1.2	Ducos.....	8
3.1.3	Mont Dore.....	10
3.1.4	Quais d'Apports Volontaires de PK5 et de Magenta.....	10
	10
3.2.	Effectifs du service, qualification des agents.....	11
3.2.1	Direction générale et services administratifs.....	12
3.2.2	Encadrements des exploitations.....	13
3.2.3	Exploitation du site de Gadji.....	15
3.2.4	Organigramme CSP au 31 décembre 2015.....	16
3.3.	Evolutions contractuelles.....	17
3.4.	Relations sociales.....	17
3.5.	Faits marquants et incidents.....	18
3.5.1	Ducos.....	18
3.5.2	Gadji.....	18
3.5.3	Mont Dore - La Coulée.....	19
3.5.4	QAV de PK5 et de Magenta.....	19
3.7.	Flux entrant et sortant de déchets.....	20
3.7.1	Tonnages traités par la filière.....	20
3.7.2	Répartition des tonnages par commune SIGN.....	22
3.7.3	Détails par commune.....	25
3.7.4	Détails par site.....	34
3.7.5	Répartition des tonnages SIGN et études statistiques.....	43
3.7.6	Tonnages industriels.....	48
3.7.7	Tonnages répartis par type de traitement.....	50
3.7.8	Tonnages valorisés.....	50
3.8.	Compte rendu des contrôles obligatoires.....	52
3.8.1	Gadji.....	52
3.8.2	Gadji (ancien CET réhabilité).....	52
3.8.3	Ducos.....	52
3.8.4	La Coulée :.....	53
3.8.5	Contrôle des autorités.....	53
3.9.	Travaux de gros entretien et renouvellement.....	54
4.	COMPTE RENDU FINANCIER.....	55
4.1.	Compte de résultat 2014/2015.....	55
4.2.	Méthode et éléments de calcul économique.....	56
4.3.	Etat de variation du patrimoine immobilier.....	56
4.4.	Etat du programme d'investissement.....	57
4.5.	Autres dépenses de renouvellement.....	57

4.6.	Comptes prévisionnels d'exploitation.....	57
4.7.	Engagement à incidence financière.....	58
5.	BILAN ENVIRONNEMENTAL	59
5.1.	Drainage et traitement des lixiviats	59
5.2.	Drainage et traitement des biogaz.....	59
5.3.	Consommations	60
5.3.1	Eau.....	60
5.3.2	Electricité.....	61
5.3.3	Kilométrage parcouru.....	62
6.	CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC.....	62
6.1.	Horaires d'accueil du public.....	62
6.2.	Réclamations	62
6.1.	Compte rendu technique des QAV de PK5 et de Magenta.....	63
6.1.1	Tonnages reçus au QAV de PK5	63
6.1.2	Tonnages reçus au QAV de Magenta.....	64
6.1.3	Fréquentation des QAV	64
6.1.4	Rotations des bennes par QAV	65
7.	DISTRIBUTION	66
8.	TABLE DES FIGURES.....	67
9.	TABLE DES ILLUSTRATIONS	69
10.	ANNEXES	70



1. PRESENTATION

Le présent document développe les différentes informations référencées et requises, conformément au contrat de concession de travaux et de service public liant la Calédonienne de Services Publics et le SIGN, complété de ses avenants (article 17.2 du contrat de concession et article 6 de l'avenant n°7 - voir annexe 1).

Celui-ci est organisé selon le plan présenté en page 1 et reprend les différents aspects contractuels. De plus, il s'appuie sur d'autres documents de référence, notamment pour l'activité du site de Gadji (annexe 2 – Rapport annuel d'activité 2015 – Partie réglementaire – ISD de Gadji - rédigé dans le cadre des obligations réglementaires du site).

Les références des vues et des figures sont reprises en fin de document.



2. RESUME 2015

2.1. Faits marquants principaux

Faits Marquants principaux
Travaux
Gadji : Travaux d'aménagement du casier D
Gadji : Remise en état de l'alvéole C2 suite à l'incendie du 10 mars 2015
Gadji : Travaux de couverture provisoire de l'alvéole B2
Gadji : Mise en place du réseau de dégazage du casier B
Gadji : Mise en place d'une cuve tampon pour transfert des perméats vers le bassin pluvial
Ducos : Travaux de réfection de la dalle du dock de transfert
Ducos : Reprise des tassements sur le dôme du CET réhabilité
Mont Dore : RAS
Règlementation
Gadji : Arrêté du 13 janvier 2015 de mise en demeure de régulariser la situation technique de l'ISD
Gadji : Arrêté du 13 mars 2015 de mise en demeure d'établir un rapport circonstancié et de réaliser certaines mesures suite à l'incendie du 10 mars 2015
Gadji : Arrêté du 13 mars 2015 imposant des mesures d'urgence suite à l'incendie du 10 mars 2015
Ducos : Arrêté du 05 janvier 2015 portant des prescriptions sur la réhabilitation et le suivi post exploitation du CET de Ducos
Ducos : Arrêté du 30 décembre 2015 de prescriptions complémentaires à l'arrêté du 05 janvier 2015 portant des prescriptions sur la réhabilitation et le suivi post exploitation du CET de Ducos
Mont Dore : RAS
Contractuel
Avenant n°7 au Contrat de Concession entre le SIGN et la CSP
Social
Voir Chapitre 3.4
Exploitation - traitement - valorisation
Gadji - Reprise de l'exploitation sur le flanc sud du casier B suite à l'incendie du 10 mars 2015 dans l'alvéole C2 (mars)
Gadji - Retour de l'exploitation dans l'alvéole C2 après sa remise en état suite à l'incendie du 10 mars 2015 (aout)
Gadji - Mise en service à Gadji de l'activité de transformation en matériaux DRAINGOM des PUNR (octobre)
Ducos - RAS
Mont-Dore - RAS

2.2. Chiffres clés

Chiffres clés	
Nombre d'interruptions de service	16
Année prévisionnelle de saturation de l'ISD de Gadji	2038
Effectifs CSP équivalents temps plein	61,53
Effectifs engagés CSP	64
Nombre d'incidents ayant fait l'objet d'un signalement ICPE	11
Nombre d'incidents non traités	0
Nombre d'incidents ayant eu un impact environnemental	1
Tonnage total traité	182 137 tonnes
Evolution des tonnages traités / 2014	-6,5%
Tonnages traités pour le compte du SIGN	80 501 tonnes
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2014	-0,3%
Tonnages traités pour le compte des autres collectivités	4 739 tonnes
Evolution des tonnages traités pour les autres collectivités / 2014	-3,1%
Part des tonnages traités par stockage	85,8%
Part des tonnages valorisés	7,1%
Volume de lixiviats traité en 2015	6 096 m ³
Evolution du volume de lixiviats traités / 2014	+56,2%
Consommation électrique	458 311 kW/h
Quantité de carburant consommée	Non disponible
Distance parcourue pour le transfert des déchets	Env 315 00 kms
Consommation d'eau sur le réseau	22 191 m ³
Facturation SIGN 2014	699 955 000 XFP
Provision pour non recouvrement SIGN	69 995 500 XFP
Somme reversée au SIGN au titre des tonnages enfouies au-delà du seuil de 120 000 t	39 009 000 XFP

Fig. 1

2.3. Statistiques ISEE

Tonnages traités par la CSP (hors cendres), en tonnes par an, données indicatives ISEE									
2009	144 869	dont	Tonnages ménagers	87 660	OM	49 367			
					dont	ENC	24 372		
						DV	13 921		
			Tonnages industriels				DNDAE	39 146	
					dont	DLB	14 621		
						DVE	3 443		
2010	135 888	dont	Tonnages ménagers	79 505	OM	48 720			
					dont	ENC	15 342		
						DV	15 443		
			Tonnages industriels				DNDAE	41 036	
					dont	DLB	12 143		
						DVE	3 204		
2011	150 276	dont	Tonnages ménagers	90 238	OM	53 312			
					dont	ENC	17 212		
						DV	19 714		
			Tonnages industriels				DNDAE	44 941	
					dont	DLB	11 561		
						DVE	3 536		
2012	144 111	dont	Tonnages ménagers	87 135	OM	54 552			
					dont	ENC	11 066		
						DV	21 517		
			Tonnages industriels				DNDAE	42 803	
					dont	DLB	11 727		
						DVE	2 447		
2013	144 597	dont	Tonnages ménagers	86 649	OM	53 870			
					dont	ENC	12 645		
						DV	20 134		
			Tonnages industriels				DNDAE	43 445	
					dont	DLB	12 130		
						DVE	2 374		
2014	146 596	dont	Tonnages ménagers	85 673	OM	53 450			
					dont	ENC	14 510		
						DV	17 713		
			Tonnages industriels				DNDAE	45 157	
					dont	DLB	14 083		
						DVE	1 684		
2015	142 955	dont	Tonnages ménagers	85 240	OM	51 918			
					dont	ENC	15 522		
						DV	17 799		
			Tonnages industriels				DNDAE	42 914	
					dont	DLB	12 900		
						DVE	1 902		
		OM	ordures ménagères						
		ENC	encombrants ménagers						
		DV	déchets verts ménagers						
		DNDAE	Déchets non dangereux des activités économiques (DIB)						
		DLB	déchets liquides biodégradables (fosses septiques et bacs à graisses).						
		DVE	déchets verts des entreprises						

3. COMPTE RENDU TECHNIQUE

3.1. Evolution des ouvrages et réglementaire

3.1.1 Gadji

L'ensemble des informations concernant le site de Gadji est reprise dans l'annexe 2, partie 6 « 2015, travaux et faits marquants ». Il est à constater une baisse des tonnages enfouis pour 2015 liée à une baisse des apports de cendres et une augmentation des tonnages valorisés.

Les principaux travaux réalisés à l'ISD sont les suivants :

- Travaux d'aménagement du casier D (alvéole D1 livrée en cours d'année et alvéole D2 non achevée en fin d'année)
- Travaux de remise en état de l'alvéole C2 suite à l'incendie du 10 mars 2015
- Travaux de couverture provisoire de l'alvéole B2
- Aménagement du réseau dégazage du casier B et sa connexion au réseau principal relié à la torchère
- Mise en place d'une cuve tampon pour transfert des perméats vers le bassin pluvial

En 2015, l'exploitation était principalement concentrée sur l'alvéole C2 de janvier à mars. L'incendie du 10 mars 2015 a marqué un coup d'arrêt à l'exploitation dans l'alvéole C2. L'exploitation a alors été reprise sur le casier B (flanc sud principalement) jusqu'en août 2015 date à laquelle l'alvéole C2 était de nouveau opérationnelle après sa remise en état et était toujours en exploitation en fin d'année.

Il est à noter la mise en service en octobre 2015 de l'activité de transformation en matériaux DRAINCOM des Pneumatiques Usagés Non Réutilisables.

D'un point de vue réglementaire l'année 2015 a connu la promulgation de 3 arrêtés :

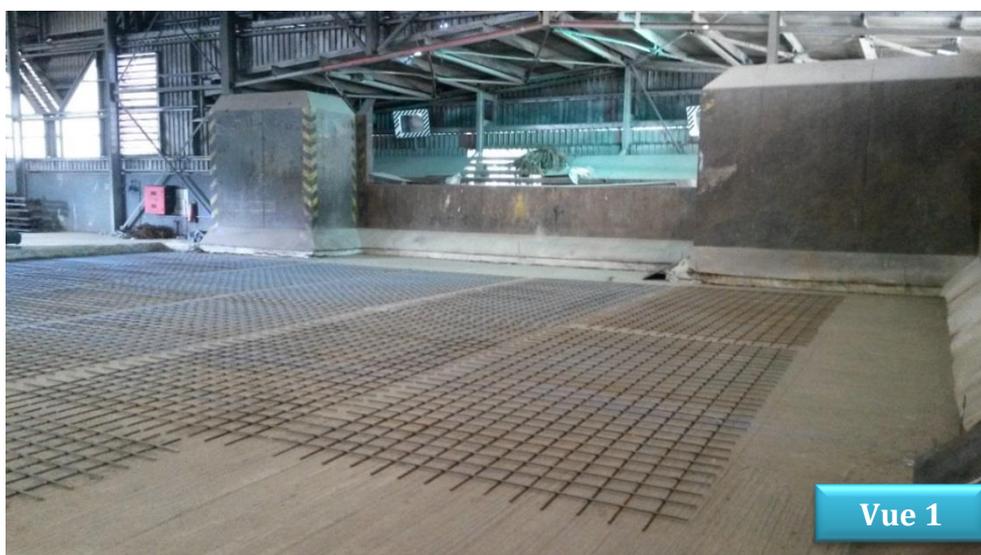
- Arrêté n°93-2015/ARR/DENV du 13 janvier 2015 mettant en demeure la CSP de régulariser la situation technique de l'ISD.
- Arrêté n° 791-2015/ARR/DENV du 13 mars 2015 mettant en demeure la CSP d'établir un rapport circonstancié et de réaliser certaines mesures suite à l'incendie du 10 mars 2015 survenu à l'ISD.
- Arrêté n° 779-2015/ARR/DENV du 13 mars 2015 imposant à la CSP des mesures d'urgence propres à assurer la protection des intérêts visés à l'article 412-1 du code de l'environnement sur l'ISD de Gadji.

Ces arrêtés sont présentés en annexe 3, 4 et 5.

3.1.2 Ducos

Les principales évolutions réalisées en 2015 sur le site de Ducos sont :

Activité	Description des travaux	Dates
Dock de transfert	Réfection dalle du dock de transfert (voir Vue 1)	22/10/15 au 26/11/15
Zone de séchage des boues de l'UTMV	Réaménagement des fosses de stockage des boues (voir Vue 2)	12/11/14 au 30/01/15
Ferme photovoltaïque (ancien CET)	Reprise des tassements du dôme du CET et supports bétons pour les panneaux photovoltaïques (voir Vue 3)	19/10/15 au 16/11/15



Vue 1



Vue 2



Vue 3

D'un point de vue réglementaire l'année 2015 a connu la promulgation de deux arrêtés :

- Arrêté n° 3080-2014/ARR/DENV en date du 05 janvier 2015 portant sur les prescriptions sur la réhabilitation et le suivi post-exploitation du centre d'enfouissement technique de déchets par la société Calédonienne de Services Publics en zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa.
- Arrêté n°3271-2015/ARR/DENV en date du 30 décembre 2015 fixant les prescriptions complémentaires à l'arrêté n° 3080-2014/ARR/DENV du 05 janvier 2015 portant prescriptions sur la réhabilitation et le suivi post-exploitation du CET.

Ces arrêtés sont présentés en annexe 6 et 7.

Le projet présenté par la CSP pour la mise en place d'une unité de production d'électricité photovoltaïque afin de valoriser le foncier situé sur le dôme réhabilité, en réponse à un appel à projet émis par le gouvernement de la Nouvelle Calédonie est en cours de réalisation. La mise en service des installations est prévue en juillet 2016.



Vue 4

3.1.3 Mont Dore

Les installations du Mont-Dore sont aujourd'hui abouties en termes de réhabilitation et de tri des déchets (CET réhabilité et QAV opérationnel).



3.1.4 Quais d'Apports Volontaires de PK5 et de Magenta

Deux nouveaux quais d'apports volontaires ont ouvert au mois d'avril 2015 : au PK5 et à Magenta.

Ces quais d'apport volontaire permettent de recevoir les déchets des particuliers et des artisans du périmètre Grand Nouméa. Ils sont constitués d'une aire d'accueil et d'un quai comprenant 6 bennes. Les usagers ont la possibilité de déposer leurs déchets après vérification par l'agent déchetterie de la provenance et la qualité du déchet. Plusieurs produits peuvent être triés, à savoir la ferraille, les canettes en aluminium, les métaux ferreux, les batteries, les piles, les déchets verts, le tout-venant...

3.2. Effectifs du service, qualification des agents

Les effectifs présentés ci-dessous sont en nombre de salariés (CDD, CDI, en temps complet ou en temps partiel) hors intérimaires. Il s'agit des chiffres arrêtés au 31 décembre 2015. Une certaine partie des travaux et des manipulations des engins sont sous traités à l'entreprise SAMERTOWN, à qui a été confié le contrat de prestation de services pour les opérations de chargement sur Ducos et de régilage et compactage sur Gadji. Le nombre de contractants pour le transfert des déchets entre Ducos et Gadji est porté à 4, afin d'améliorer la qualité et de garantir la continuité de service, sans que les coûts liés ne soient impactés.

La masse salariale de la CSP (hors sous-traitants) en équivalent temps plein est estimé au 31 décembre 2015 à 61,53 ETP. A noter un nombre d'emploi induit de 6 personnes minimum en ETP pour les opérations de gardiennage nocturne. Un agent de sécurité diurne est en place 7j/7 à Gadji et pour les weekends et les jours fériés sur les autres sites, des incidents et des incivilités ayant été constatés notamment de la part de certains usagers.

Le nombre de salariés CSP a diminué d'une personne avec le départ du directeur général délégué au 31 décembre 2014 et son remplacement par le secrétaire général. Ce dernier poste n'ayant pas été renouvelé. De plus, le rapprochement « effectifs réels » (64) et « effectifs ETP » (61,53) montre un taux de salariés en temps complet élevé. L'organisation est présentée dans les sous chapitres ci-dessous, par service.

Les figures suivantes synthétisent l'évolution des effectifs de la CSP.

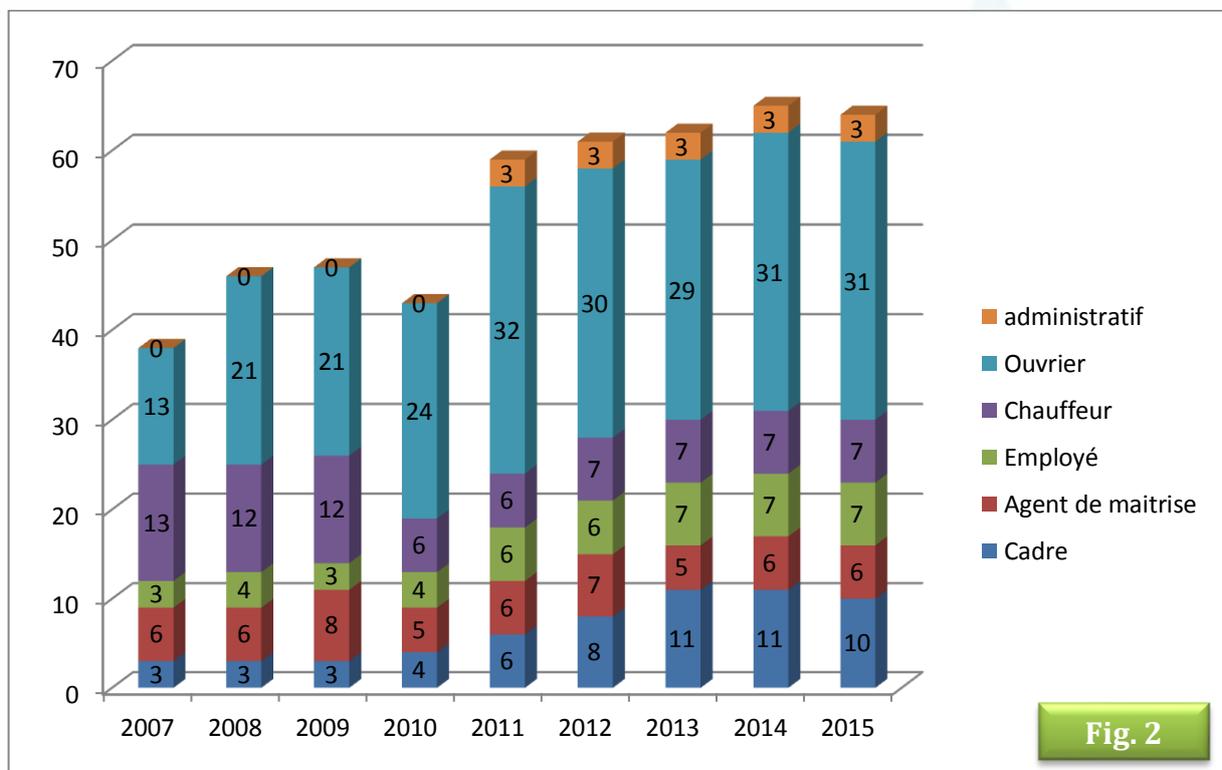
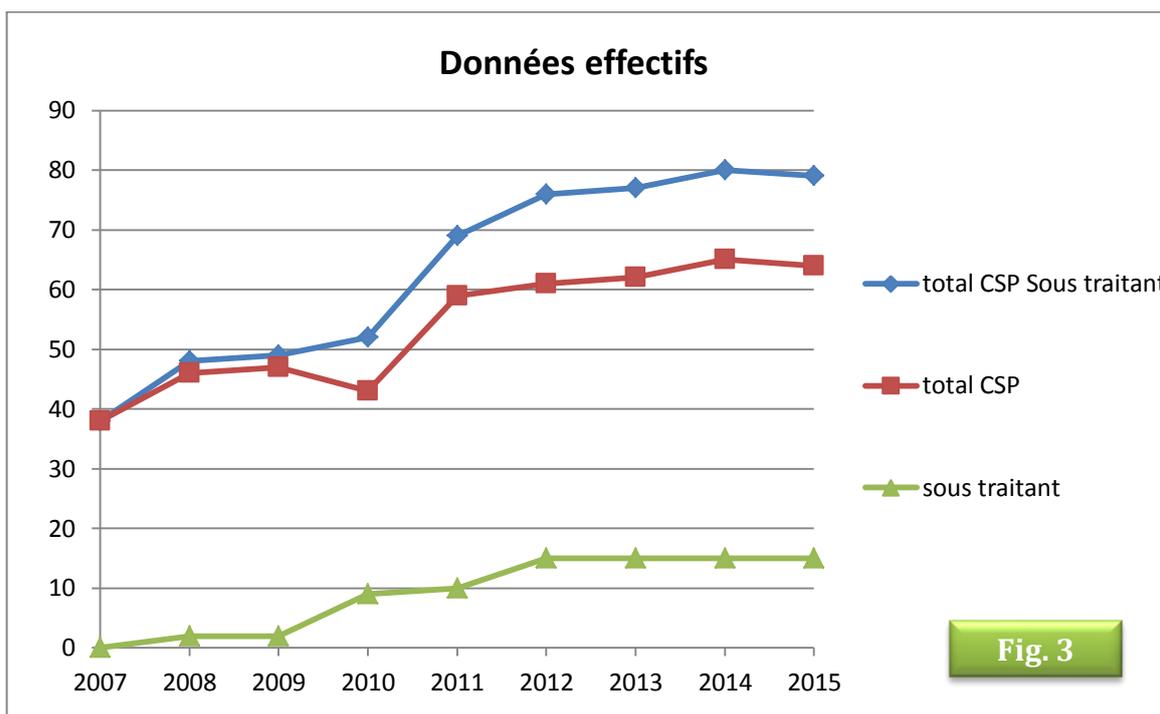


Fig. 2



3.2.1 Direction générale et services administratifs

Une restructuration a eu lieu fin septembre 2014 avec la nomination du secrétaire général au poste de directeur général délégué.

3.2.1.1. Service comptabilité

Le pool comptable est constitué d'un chef comptable et de 2 comptables et un agent affecté au recouvrement à temps plein.

3.2.1.2. Service clientèle

Ce service, mené par un agent de maîtrise et composé de 2 agents d'accueil et de 2 secrétaires commerciales, a en charge l'ouverture et le suivi des comptes clients (SIGN, particuliers et industriels). En lien avec le service pont-bascule, il réalise la facturation et veille sur la bonne marche des formalités administratives (documents, déclaration de déchets...).

3.2.1.3. Service commercial

Ce service, récemment créé est composé de deux cadres commerciaux en charge du développement commercial dont un est chargé plus particulièrement du développement des activités de la CSP en Province Nord.

3.2.1.4. Service juridique

Un cadre juriste a été recruté en 2012 afin de faciliter la gestion des aspects juridiques et contractuels.

3.2.2 Encadrements des exploitations

Un directeur des exploitations a en charge l'exploitation de tous les sites de la CSP (ISD de Gadji y compris). Lui est rattachée, outre les personnels des services repris aux points ci-dessous, une secrétaire d'exploitation et un responsable d'exploitation pour le site de Gadji.

3.2.2.1. Service ponts bascules

Il est constitué de 9 agents pont bascule (3 sur Ducos, 3 sur Gadji, 3 sur le Mont-Dore) et de 2 secrétaires, en charge du pont bascule et des tâches administratives afférentes. Un adjoint est attaché au responsable de service afin de pouvoir couvrir les amplitudes horaires ainsi que la gestion des tâches administratives croissantes (contrôle des pesées, clients...).



3.2.2.2. Service transfert

Cette activité regroupe 3 chauffeurs, supervisés par un agent de maîtrise. L'ensemble de ces salariés a en charge le transfert des déchets entre Ducos et Gadji et entre Mont-Dore et Gadji et les mouvements intra site ou vers les sous-traitants et les prestataires de service (entretien...). Ils sont équipés de 2 tracteurs semi-remorques, de 7 remorques à fond mouvant (aussi utilisées par 4 contracteurs), de 2 camions Ampliroll et de 3 remorques Ampliroll (utilisées pour le transfert des bennes). L'agent de maîtrise gère par ailleurs le fonctionnement des sous-traitants transfert.



3.2.2.3. Dock de transfert de Ducos

Cette activité, supervisée par un agent de maîtrise, est constituée d'une équipe comprenant 1 conducteur d'engins polyvalent et de 3 guideurs, dont un polyvalent avec la station DLB, en cas de remplacement. Il a aussi en charge un agent d'entretien de site (nettoyage, espaces verts...). 2 conducteurs d'engin sous-traitant sont affectés aux opérations de chargement.

3.2.2.4. Dock DEEE de Ducos

La CSP dispose d'un agrément de la Province Sud en tant qu'opérateur de traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (pour les 4 catégories réglementées) en date du 26 septembre 2014 (arrêté N°2251/ARR/DENV présenté en annexe 7). Deux agents sont dédiés à cette activité dans le dock adjacent au dock de transfert. Ces agents sont placés sous la responsabilité du superviseur « dock de transfert ».

3.2.2.5. Station de traitement des déchets liquides biodégradables de Ducos

La station est pilotée par deux opérateurs et un agent de maîtrise.

3.2.2.6. QAV de Ducos

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de 3, ces personnels sont placés sous la responsabilité du superviseur « Dock de transfert ».

3.2.2.7.QAV Mont Dore

Sept agents sont en poste sur ce site. Ils ont en charge l'accueil des particuliers ainsi que le contrôle des apports. Deux agents sont dédiés à l'activité de broyage des déchets verts. Un agent de maîtrise a sous sa responsabilité la gestion du site et de ses salariés.

3.2.2.8.QAV PK5

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de 2 et placés sous la responsabilité du responsable d'exploitation des sites de Nouméa et Mont-Dore.

3.2.2.9.QAV Magenta

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de 2 et placés sous la responsabilité du responsable d'exploitation des sites de Nouméa et Mont-Dore.

3.2.3 Exploitation du site de Gadji

3.2.3.1.Encadrement

Le cadre responsable d'exploitation a en charge la gestion du site. La gestion de la sous-traitance (9 salariés dédiés) reste de sa responsabilité. Une secrétaire d'exploitation lui est rattachée.

3.2.3.2.QAV

Trois agents d'entrée sont affectés au QAV. Ils ont en charge l'accueil et la surveillance sur cette entité.

3.2.3.3.Stockage

Trois agents de guidage, en polyvalence entretien sont chargés de guider les apports sur les quais de déchargement et d'entretenir le périmètre de l'ISD (piquage, ramassage papier, entretien espaces verts).

3.2.3.4.Broyage et services

Deux agents conducteurs de machine et 2 agents polyvalents sont affectés au broyage des pneus, aux opérations d'entretien routier (terrassment, arrosage...), à la lutte anti odeur (aspersion), aux entretiens d'espaces verts et opérations de nettoyage (ramassage et piquage) non sous traitées.

3.2.4 Organigramme CSP au 31 décembre 2015

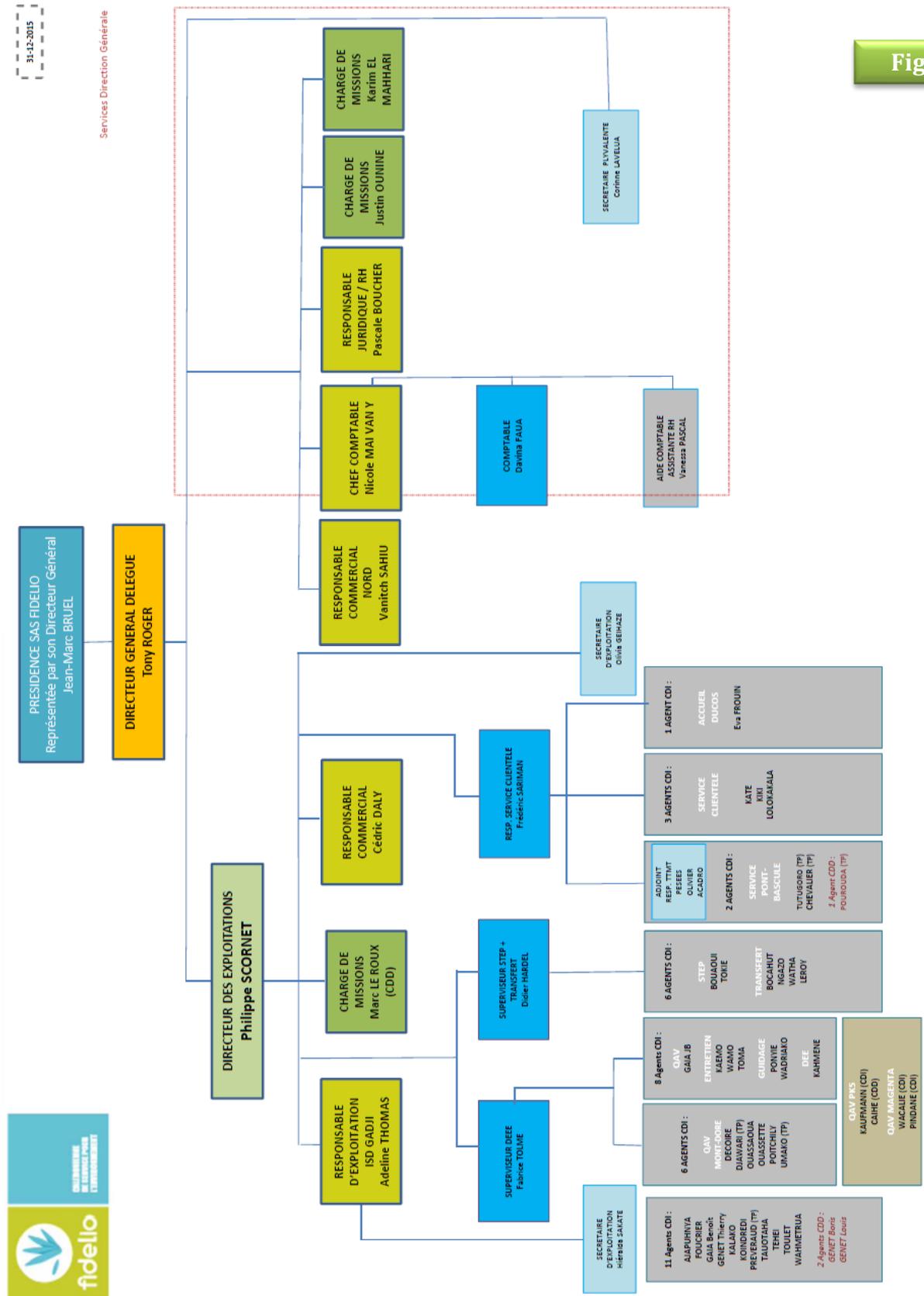


Fig. 4

3.3. Evolutions contractuelles

En mars 2016, le Syndicat Intercommunal du Grand nouméa et la CSP ont signé un avenant à la délégation de service public « Avenant n°7 ».

Cet avenant dispose les points suivants :

- mise en exploitation dans le périmètre de la concession de deux nouveaux Quais d'apports volontaires.
- Répercussion dans le tarif de l'absence de défiscalisation du Casier C
- Répercussion du montant cautionné des garanties financières mobilisées.

3.4. Relations sociales

La direction et les organisations syndicales ont procédé à un toilettage de la grille métier de la société en vue d'une refonte des fiches de postes existantes.

Il a été décidé de ce fait la suppression des indices A/B/C de l'ancienne grille des salaires et d'affecter à un coefficient une rémunération unique basée sur la moyenne des salaires indicés au sein des coefficients.

Aucuns jours de blocage par les partenaires sociaux n'a été enregistré en 2015.

3.5. Faits marquants et incidents

3.5.1 Ducos

Les évolutions techniques sont reprises au point 3.1.2.

1 seul incident a été enregistré à Ducos avec le blocage de l'accès au site par les sociétés de vidange du 07 au 16 juillet 2015 et du 20 au 24 juillet 2015 soit 14 jours d'interruption de service.

3.5.2 Gadji

Les faits marquants de ce site sont repris dans le chapitre 6 de l'annexe 2.

Les incidents sont repris à l'annexe 8 et détaillés dans le chapitre 4.1 de l'annexe 2.

En résumé, 11 incidents techniques sont enregistrés en 2015 :

- 7 déclenchements du portique de radioactivité qui ont tous été traités par une mise à l'isolement du chargement et contrôle de décroissance
- 2 dégagements de fumées (une dans la cheminée du point bas de l'alvéole C1 et l'autre en surface du déchet sur le casier B)
- 1 incendie (incendie dans l'alvéole C2 du 10 mars 2015)
- 1 arrêt de la torchère

L'ensemble de ces incidents est considéré comme techniquement sous contrôle à ce jour.

A noter le blocage du site par les coutumiers de Païta dans le cadre du conflit dit « des cendres ». Conflit qui durera jusqu'au 12 août avec la signature d'un protocole d'accord de sortie de conflit mais qui n'a entraîné que 2 jours d'interruption de service, lors des deux premiers jours du conflit (30 juin et 1^{er} juillet 2015) étant donné que seul l'accès aux cendres était ensuite bloqué à partir du 02 juillet.

Plusieurs appels de l'hôtel Riveland concernant les odeurs sont notés au cours de l'année, impliquant l'envoi de l'unité mobile de désodorisation.

Enfin, il est important de signaler que la source radioactive découverte en 2014 et isolée est encore présente sur le site avec les deux autres sources radioactives isolées depuis 2012 dans l'attente d'un traitement.

3.5.3 Mont Dore - La Coulée

Aucun fait marquant n'est à signaler et aucun incident n'a été déclaré en 2015 sur ce site.

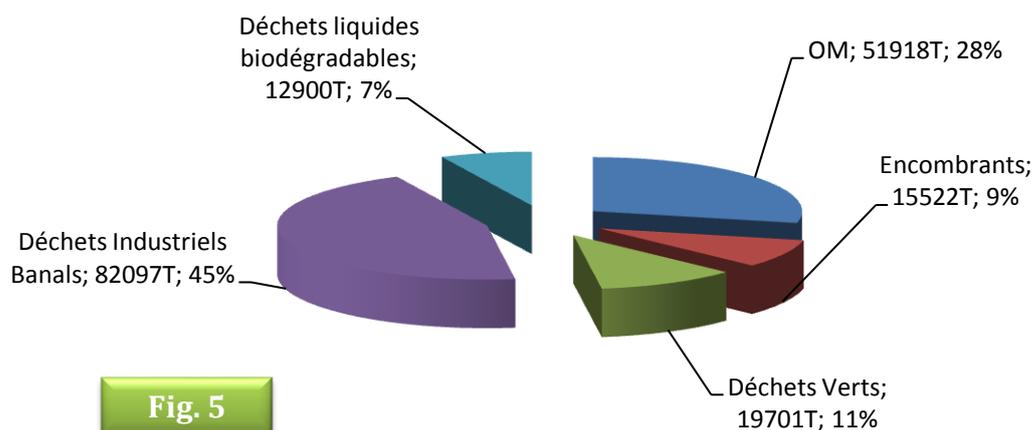
3.5.4 QAV de PK5 et de Magenta

Aucun fait marquant n'est à signaler et aucun incident n'a été déclaré en 2015 sur ces sites.

3.7. Flux entrant et sortant de déchets

3.7.1 Tonnages traités par la filière

Tonnage FILIERE 2015 : 182 137 T

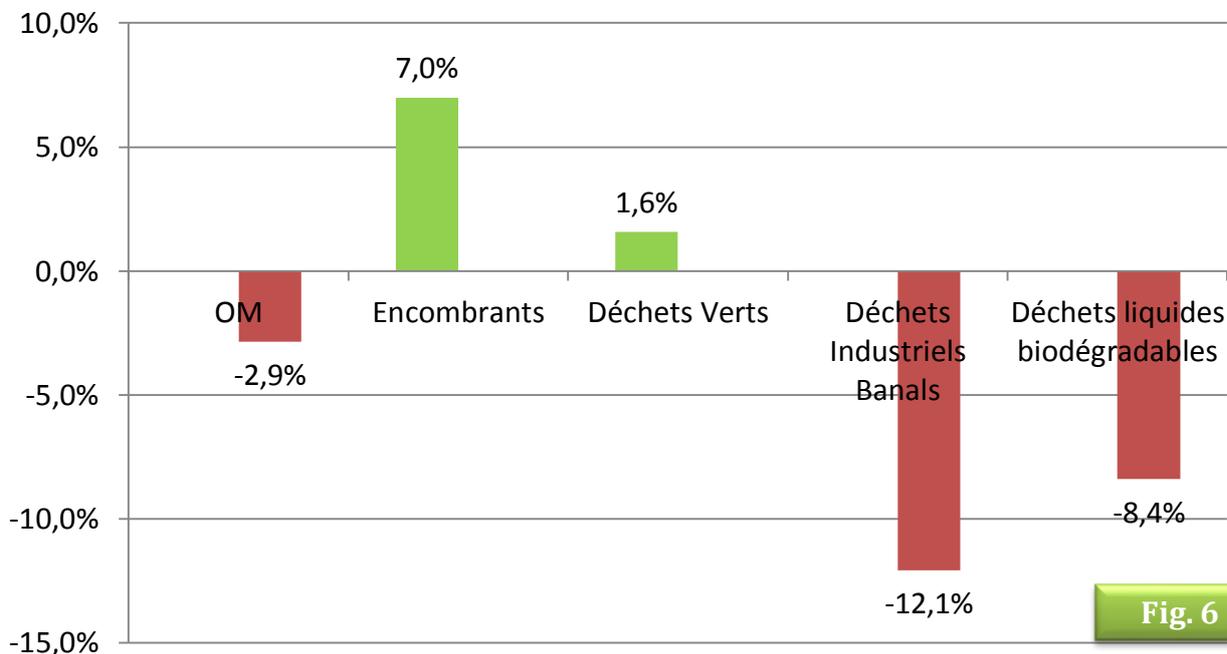


La filière a traité 182 137 tonnes de déchets en 2015, ce qui représente une forte baisse des apports par rapport à l'année précédente (-12 669 t), liée principalement à une baisse des tonnages des Déchets Industriels Banals (-11 270 t).

D'autres catégories de déchets connaissent aussi une baisse, il s'agit des déchets liquides biodégradables (-1 183 t) et des ordures ménagères (-1 532 t). Seuls les encombrants et les DV connaissent une progression par rapport à 2014 (respectivement + 1 012 t et + 302 t).

La tendance à la baisse des OM année après année se poursuit alors que l'évolution démographique évolue à la hausse ce qui confirme l'hypothèse d'une fuite de gisements vers des opérateurs de collecte privés qui concluent des contrats avec certains organismes en charge de l'habitat dans un contexte d'évolution démographique du Grand Nouméa.

Evolution Tonnages 2014 2015



- Les OM correspondent aux tonnages collectés en porte à porte (47 691 t), aux résidus de balayage et de plage (3 964 t) et aux apports directs des particuliers hors encombrants (263 t) soit un total de 51 918 tonnes. Le tonnage des OM présente une diminution de 2,9% comparativement à l'année précédente (donnée 2014 : 53 450 t). Les trois catégories d'OM étant en baisse (-1% pour les OM collectés en porte à porte, -20% pour les résidus de balayage et de plage et -18,8% pour les OM apportés). Pour rappel les OM collectés en porte à porte intègrent les tonnages du SIVM Sud mais aussi ceux de Yaté qui ont également connu une baisse (-3,1%) mais qui n'expliquent pas à eux seuls la tendance à la baisse depuis ces 3 dernières années des OM collectés en porte à porte dans le Grand Nouméa (-0,8% en 2015 par rapport à 2014).

- Les encombrants et déchets non valorisables présentent une évolution de +7% soit une augmentation de 1 012 t et qui peut être pour partie liée à la mise en place des deux nouveaux QAV de Nouméa.



Vue 8

- Le tonnage de déchets verts valorisables est plutôt stable avec + 1,6% par rapport à 2014. Cette stabilité est surtout observable pour les DV du SIGN (+0,5%) tandis que l'on constate une certaine progression pour les DV d'origine professionnelle, (+12,9%).

- Les déchets industriels banals incluent les cendres sèches. Le tonnage des DIB a connu une très forte baisse (-12,1%) soit plus de 11 000 tonnes de déficit, liée principalement à une baisse des apports de cendres de plus de 9 000 tonnes. Les déchets industriels hors cendres ont eux aussi connus une baisse (- 2 243 t).

- Les tonnages de déchets liquides biodégradables sont en baisse avec 12 900 tonnes réceptionnés en 2015 (-8,4 %).

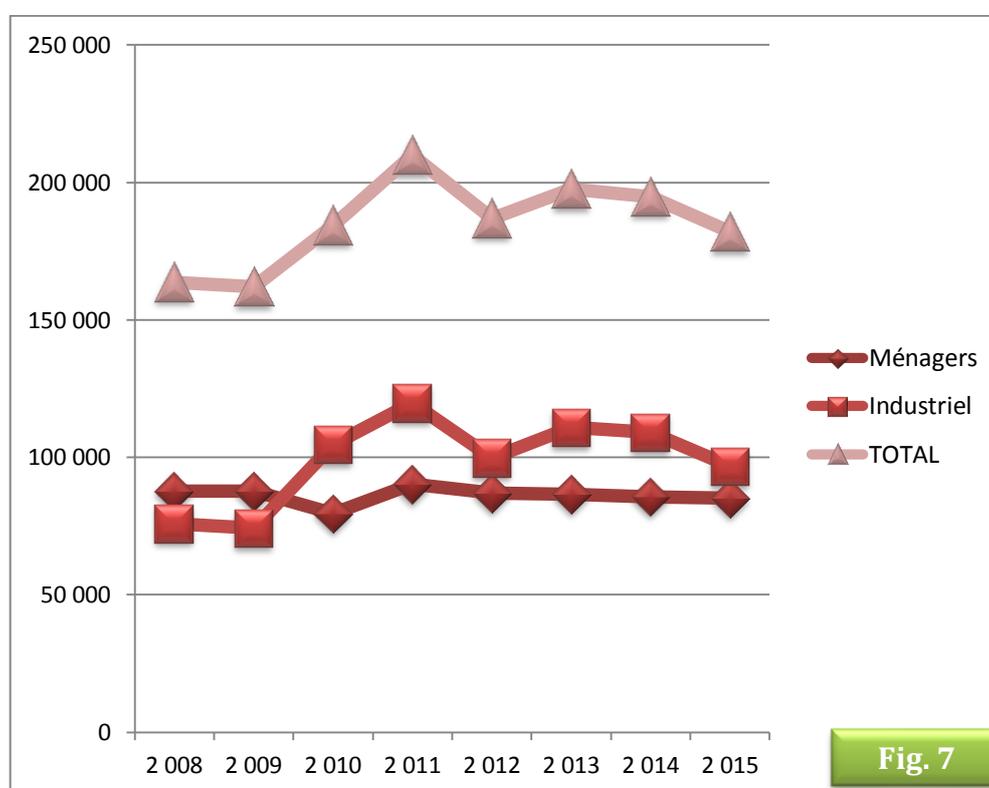


Fig. 7

3.7.2 Répartition des tonnages par commune SIGN

Le tonnage présenté ci-dessous reprend le tonnage issu du gisement ménager, à savoir :

- Ordures Ménagères (OM) collectées
- OM apportées au QAV
- Résidus de balayage et déchets de plage collectés
- Encombrants (ENC) collectés
- ENC apportés au QAV
- Déchets Verts (DV) collectés et apportés au QAV.

Tonnage ménager par commune 2015 - 80 501 T

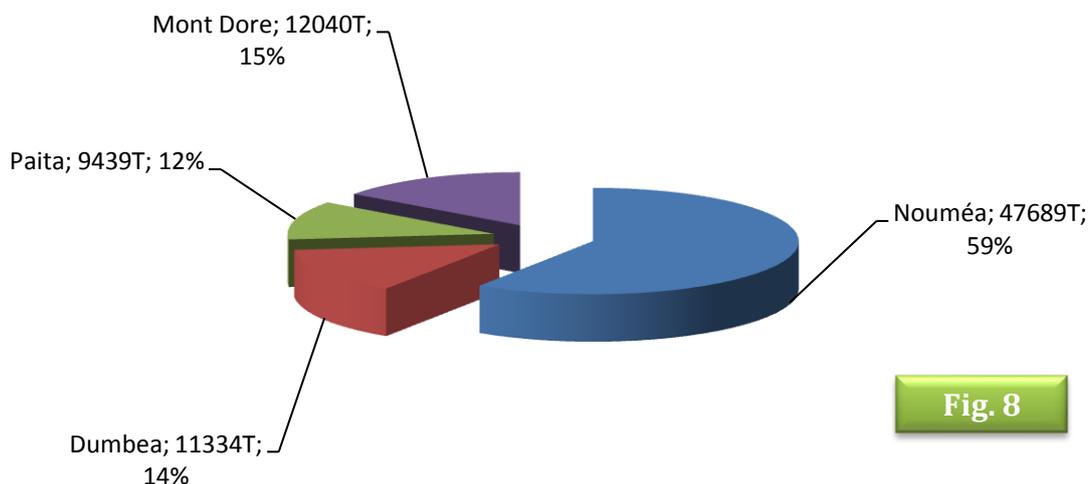


Fig. 8

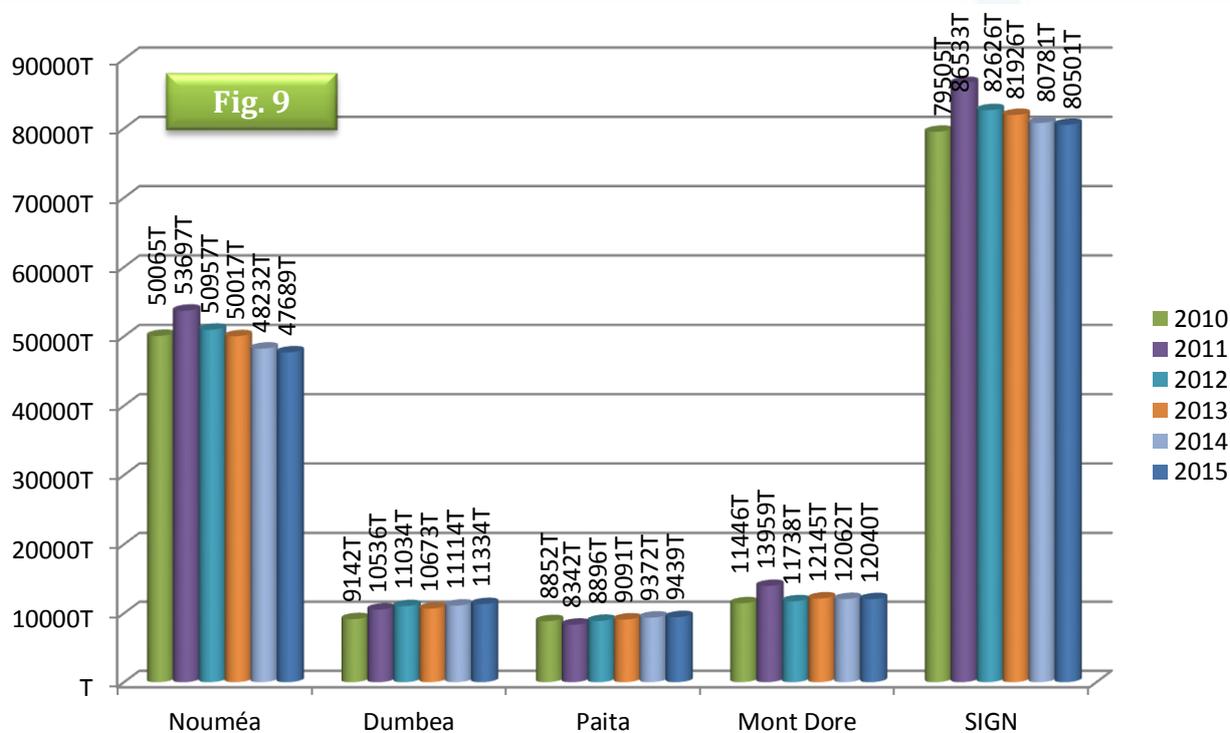
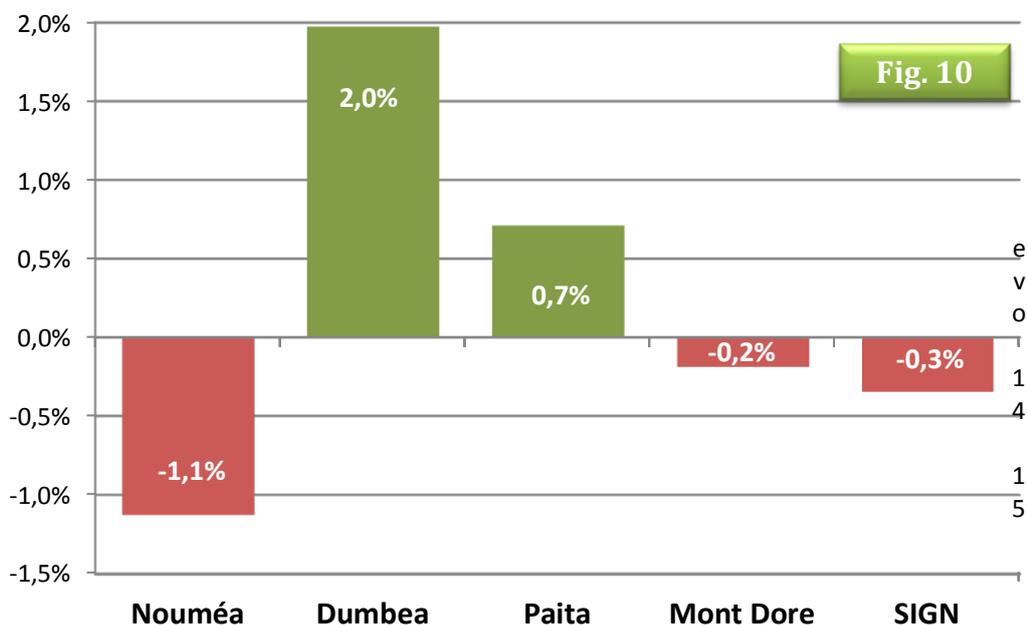


Fig. 9



Le tonnage global affecté au SIGN est stable par rapport à 2014 (-0,3 %). Malgré une hausse significative en 2011, avec la prise en compte d'un phénomène climatique aléatoire, les tonnages du SIGN sont en baisse depuis de 2012 et confirment une évolution à la baisse observée sur les 8 dernières années. La courbe de tendance (figure 49) montre une baisse moyenne annuelle d'un peu plus de 1% sur ces 8 années.

Concernant la répartition des tonnages entre les communes, il apparaît une relative constance dans les résultats, Nouméa représentant 59% des tonnages.

3.7.3 Détails par commune

3.7.3.1. Nouméa

Tonnages Nouméa 2015 - 47 689 T

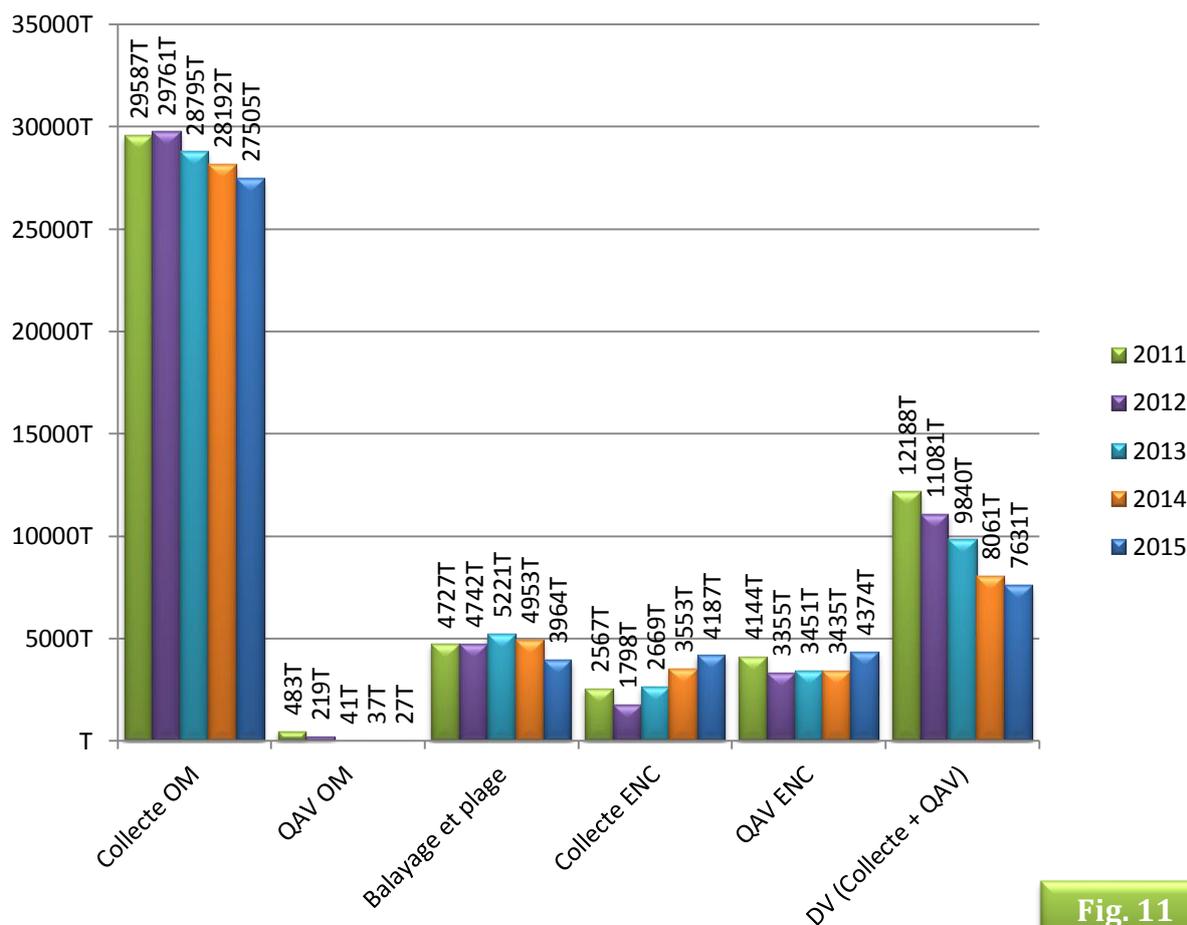


Fig. 11

Tonnages ménagers Nouméa 2015 - 47 689 T

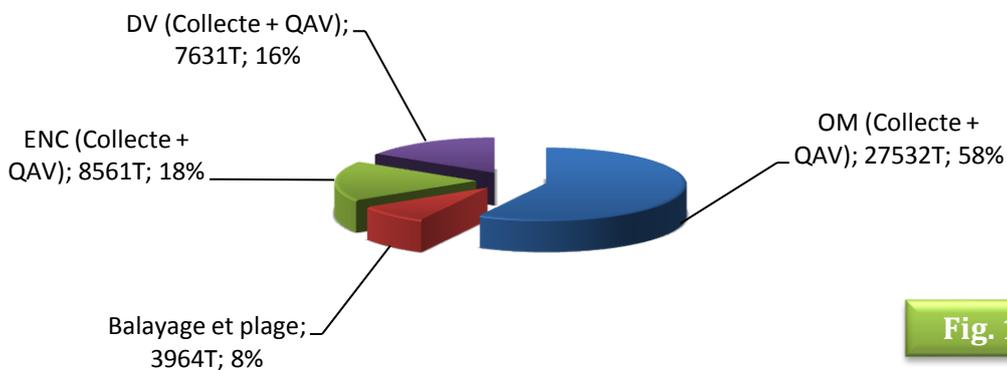


Fig. 12

Tonnages ménagers Nouméa 2014 - 48 232 T

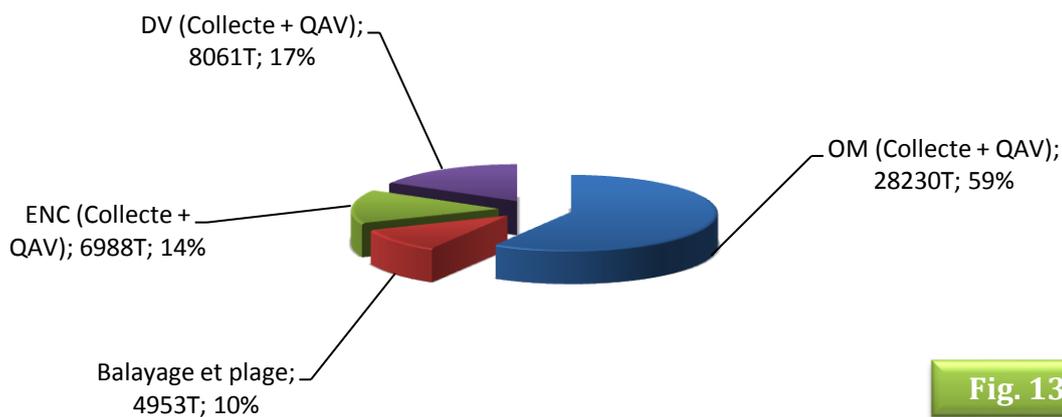


Fig. 13

Evolution tonnage Nouméa 2014 2015

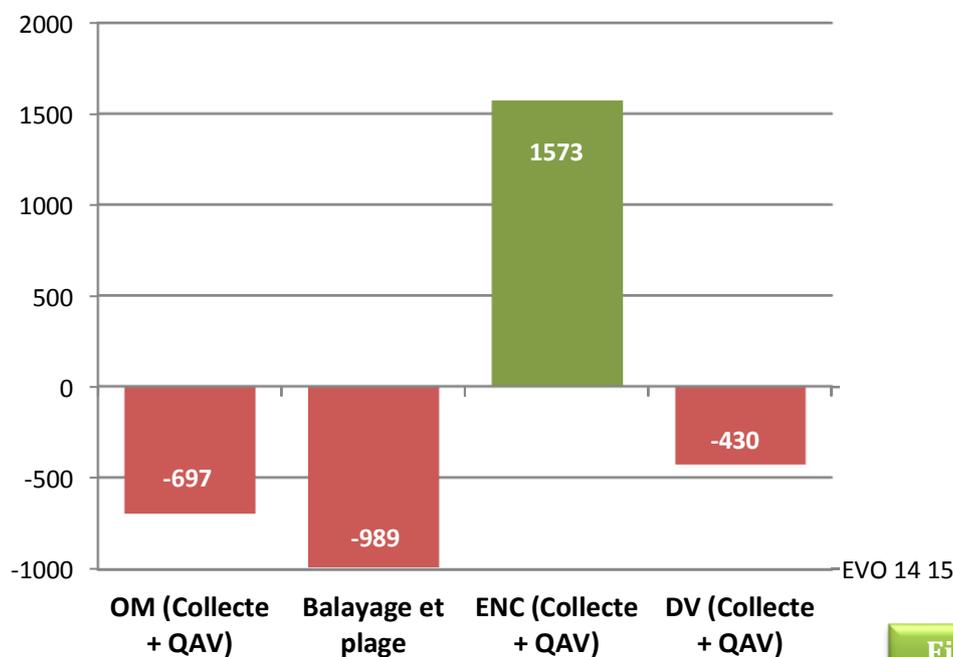


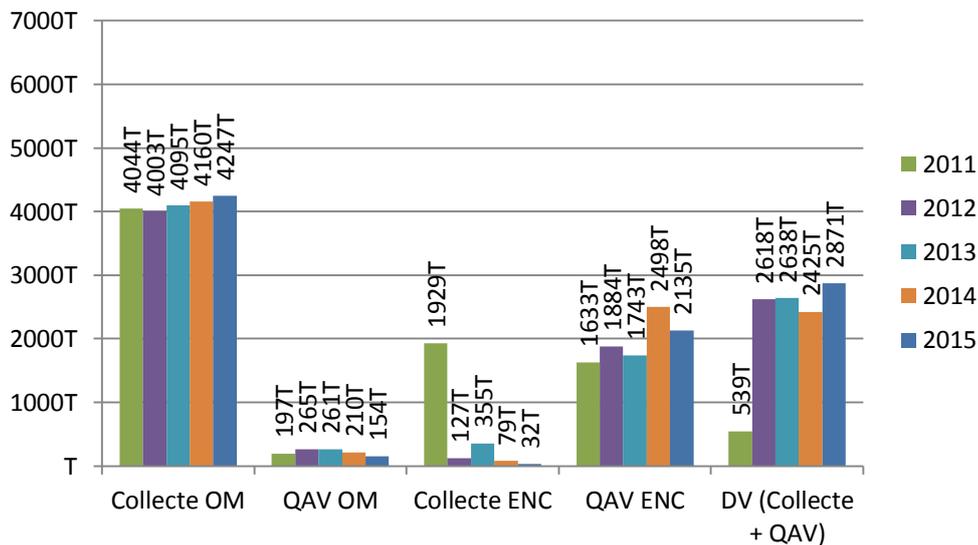
Fig. 14

Les tonnages de Nouméa sont en légère baisse de 1,1% par rapport à 2014. Cette baisse étant essentiellement due à un recul des tonnages des OM (-2,5%), des résidus de balayage et déchets de plage (-20%) et des déchets verts (-5,3%). On note toutefois une forte progression des tonnages des encombrants (+22,5%) et notamment la part des encombrants apportés aux QAV (voir Fig 14).

3.7.3.2. Païta

Tonnages Païta 2015 - 9 439 T

Fig. 15



Tonnage ménager Païta 2015 - 9 439 T

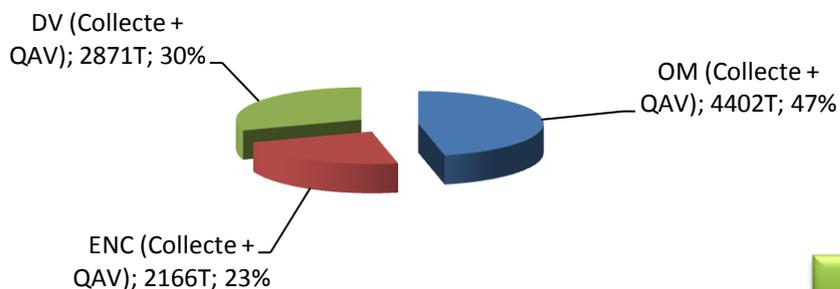


Fig. 16

Tonnage ménager Païta 2014 - 9 372 T

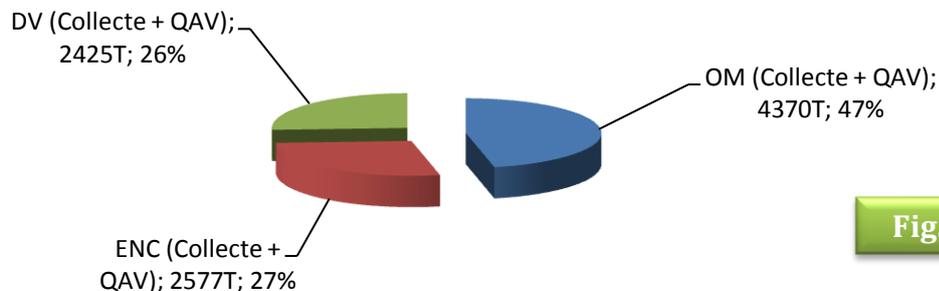


Fig. 17

Evolution tonnage Païta 2014 2015

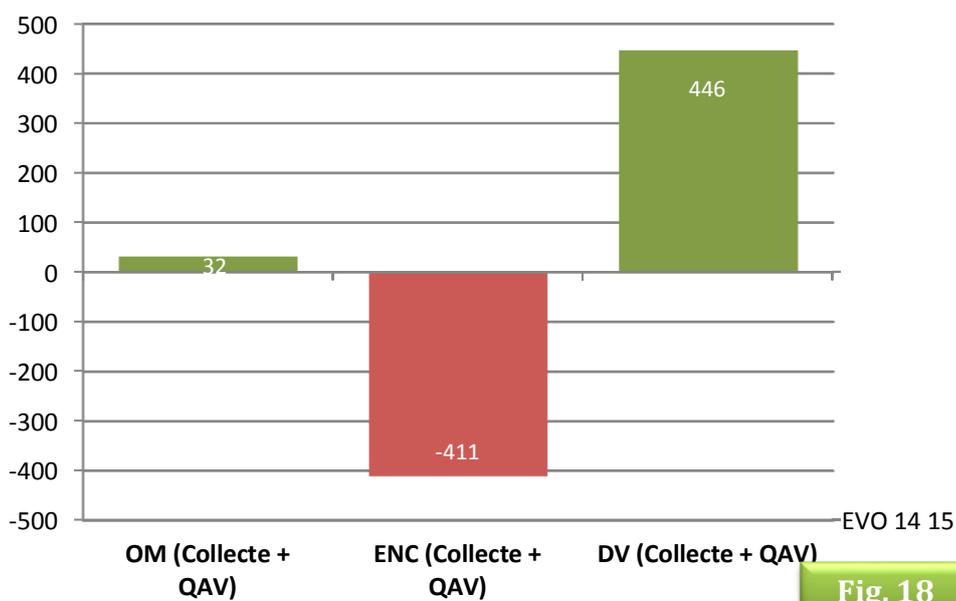


Fig. 18

Les tonnages de Païta sont stables par rapport à 2014 (+0,7%). On note toutefois une évolution des tonnages de déchets verts (+ 18,4%) compensée par une baisse des tonnages encombrants (- 15,9%). Les OM restent relativement stables (+0,7%).



3.7.3.3.Dumbéa

Tonnages DUMBEA 2015 - 11 334 T

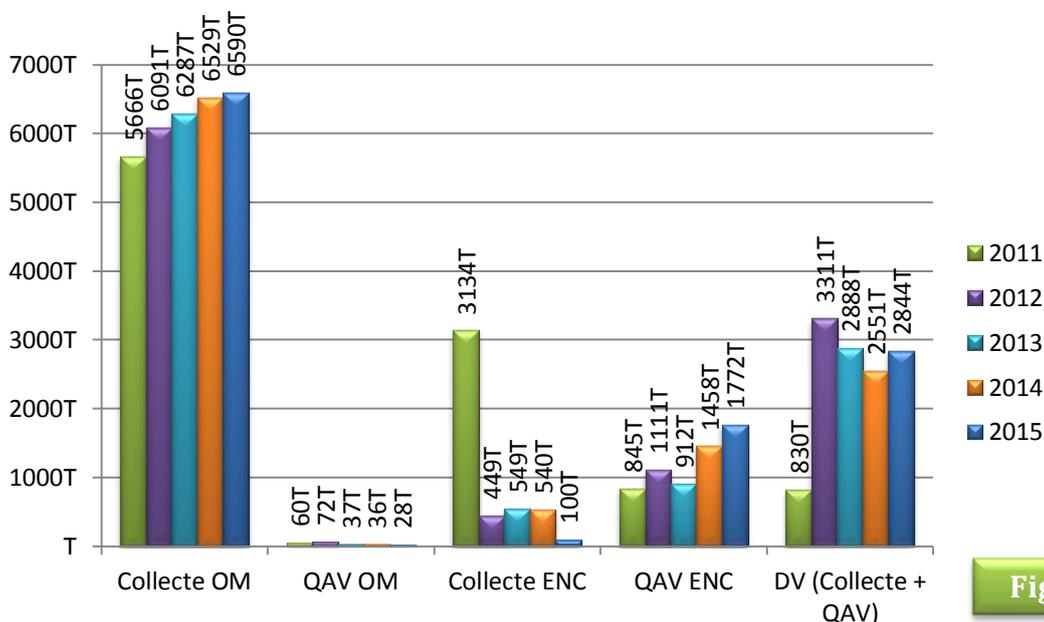


Fig. 19

Tonnage ménager DUMBEA 2015 - 11 334 T

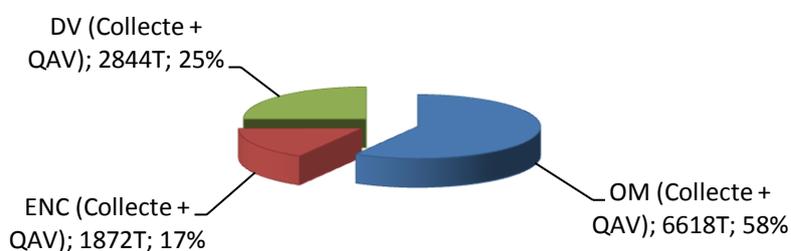


Fig. 20

Tonnage ménager DUMBEA 2014 - 11 114 T

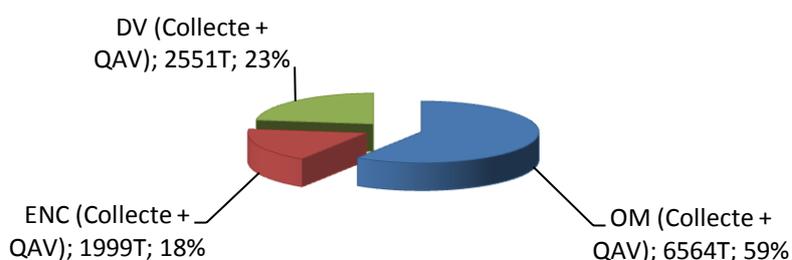


Fig. 21

Evolution tonnage DUMBEA 2014 2015

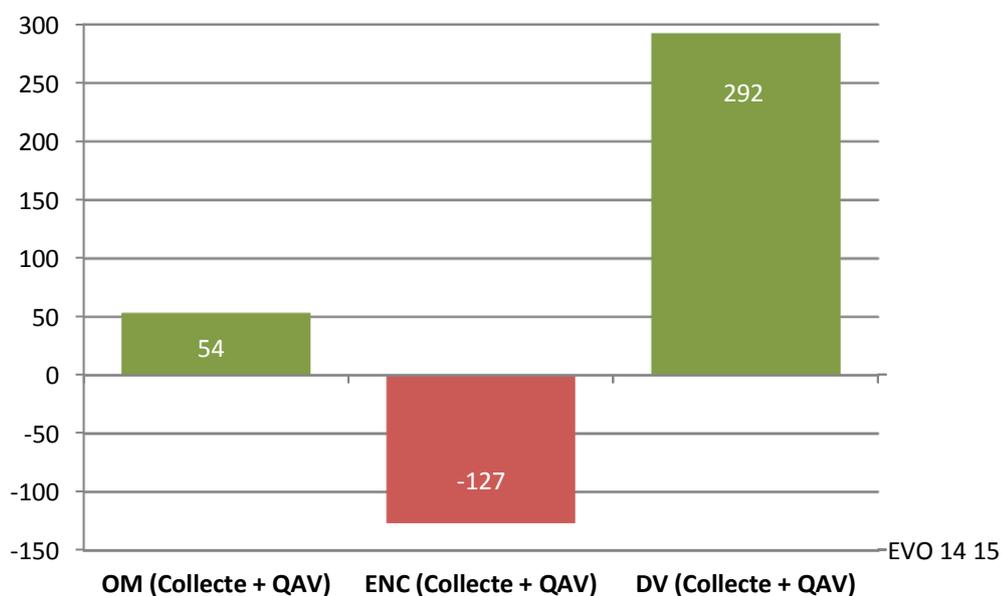


Fig. 22

Tout comme en 2014, les tonnages de Dumbéa sont en progression en 2015 (+2%). Cette évolution est essentiellement due à une augmentation des tonnages des déchets verts (+11,5%). A l'inverse les tonnages des encombrants ont connu un recul (-6,3%). Les OM restent relativement stables (+0,8%).

3.7.3.4. Mont Dore

Tonnages Mont Dore 2015 - 12 040 T

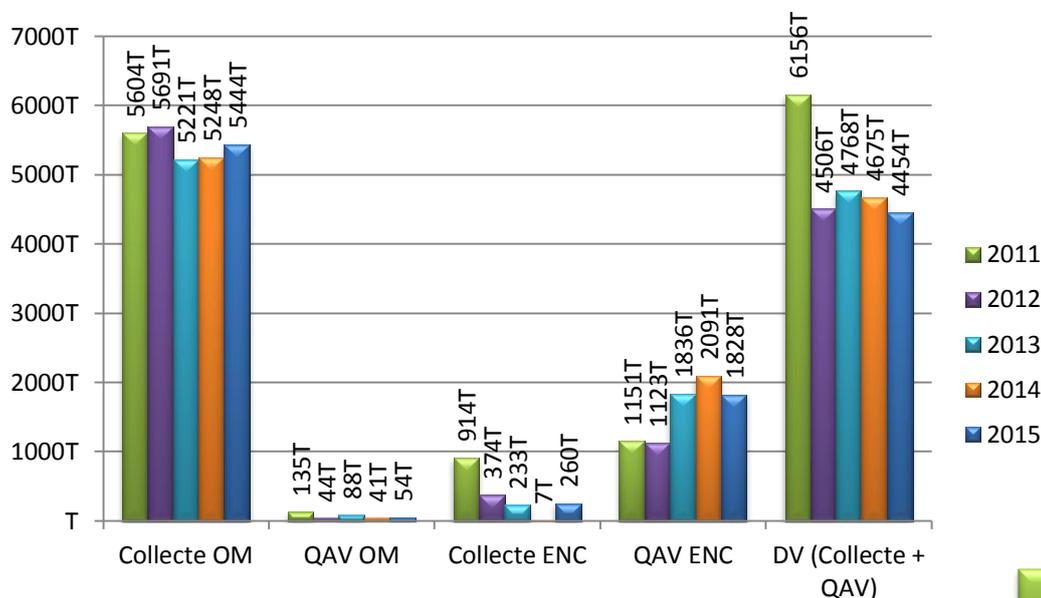


Fig. 23

Tonnage ménager Mont Dore 2015 - 12 040 T

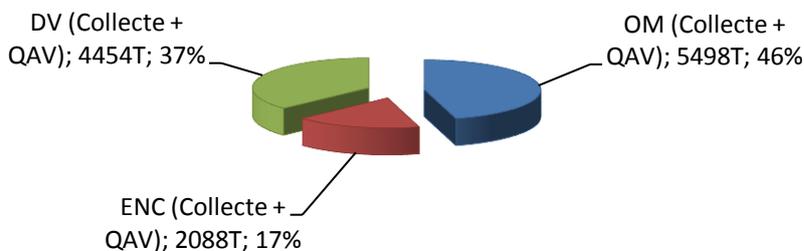


Fig. 24

Tonnage ménager Mont Dore 2014 - 12 062 T

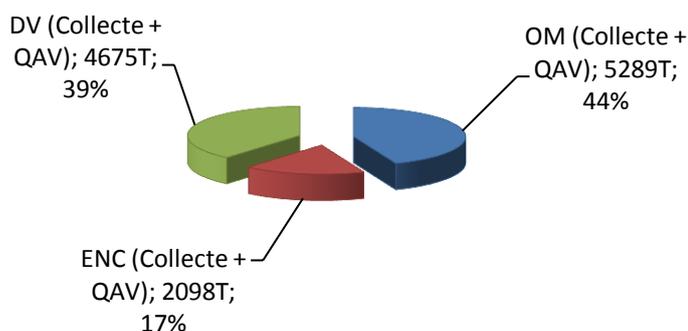


Fig. 25

Evolution tonnage MONT DORE 2014 2015

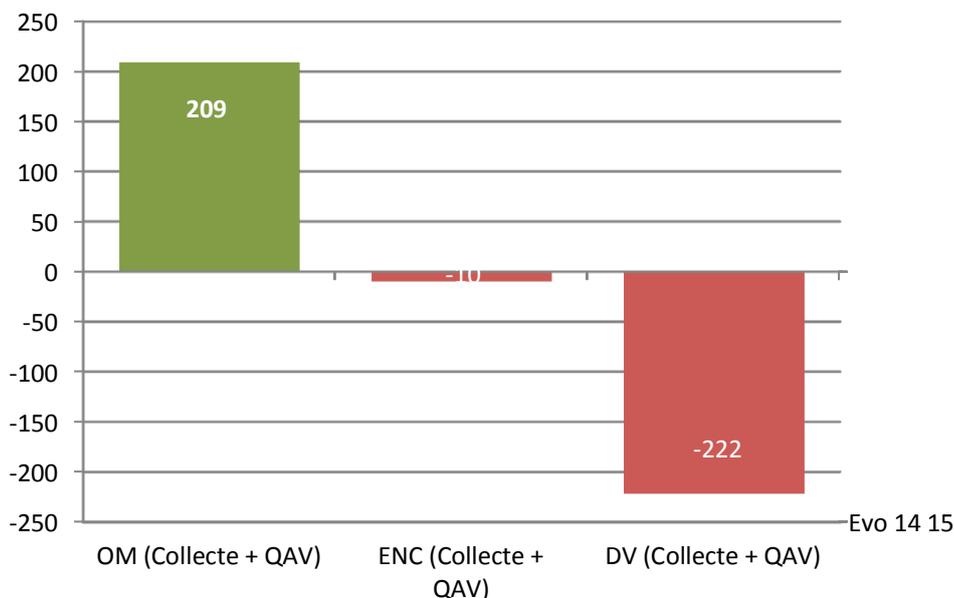


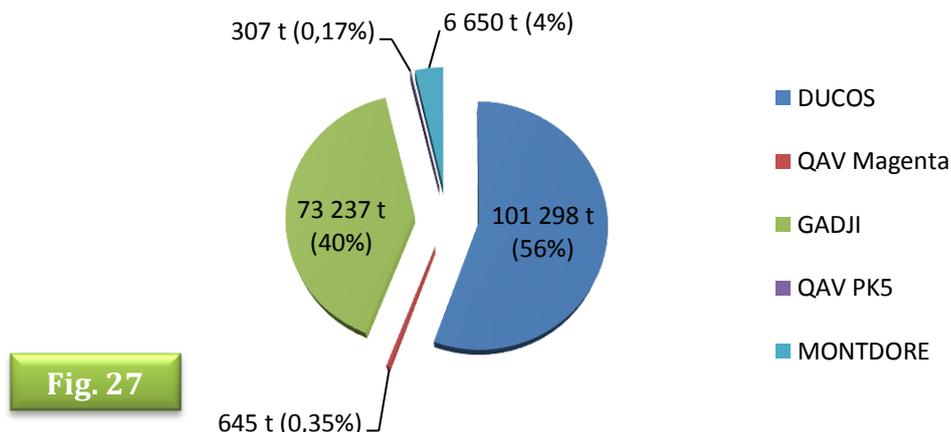
Fig. 26

Les tonnages de la Ville du Mont-Dore sont stables (-0,2%) par rapport à 2014. Par catégorie de déchets on observe toutefois une nette progression des tonnages d'OM (+ 4%) compensée par une baisse des tonnages de déchets verts (-4,7%). Cette augmentation de tonnages d'OM s'explique par la réintégration dans nos statistiques des tonnages des déchets recyclables collectés en porte à porte.

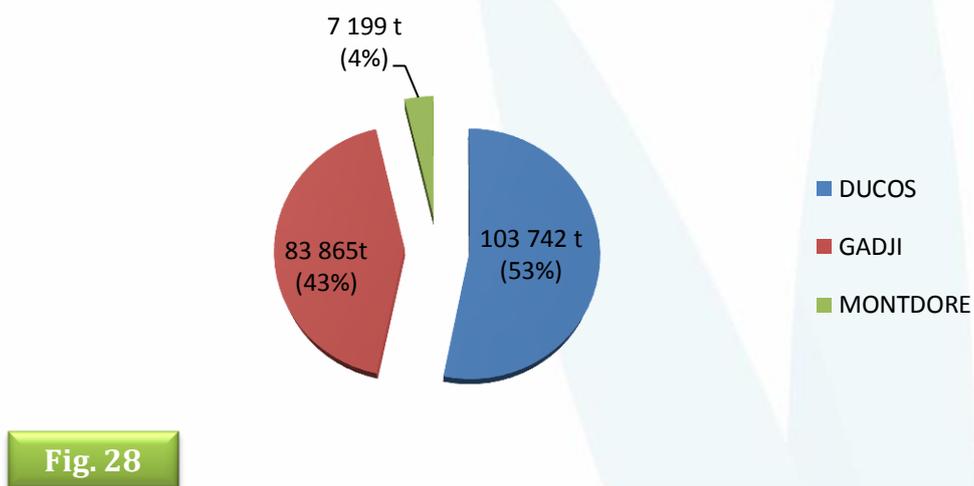
3.7.4 Détails par site

3.7.4.1. Répartition entre les sites

Répartition par site 2015

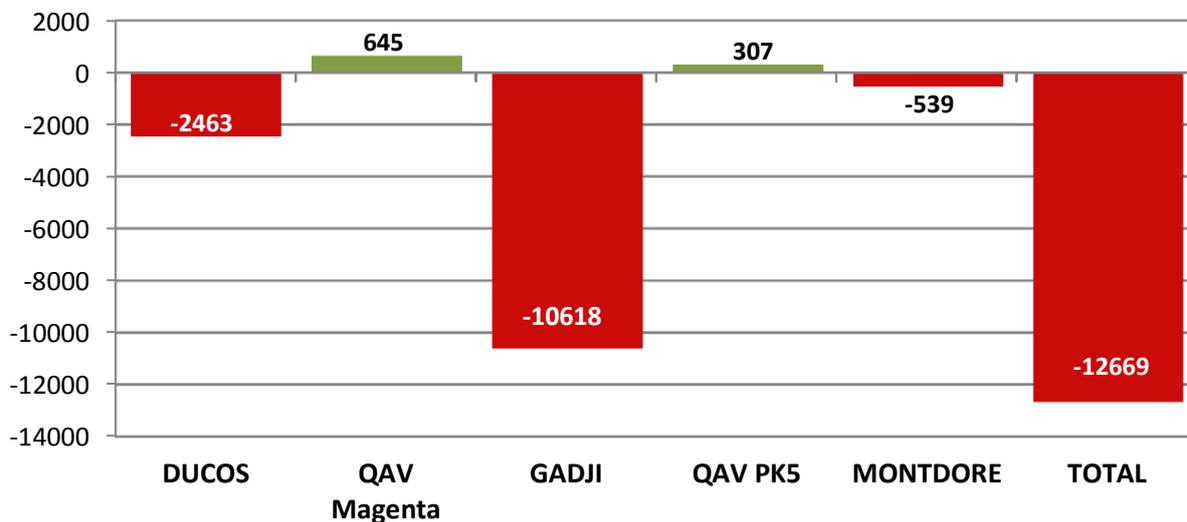


Répartition par site 2014



Migration entre sites 2015

Fig. 29



L'année 2015 connaît une baisse des tonnages de plus de 12 600 tonnes. Bien que cette baisse étant principalement concentrée sur Gadji, les sites de Ducos et du Mont-Dore connaissent également un recul de leur tonnage. A Ducos, cette baisse de près de 2 500 tonnes s'explique en partie par l'ouverture des deux nouveaux QAV de Nouméa (Magenta et PK5) qui ont captés près de 1000 tonnes.

3.7.4.2. Ducos

Répartition par type de déchets 2015 - DUCOS - 101 279 T

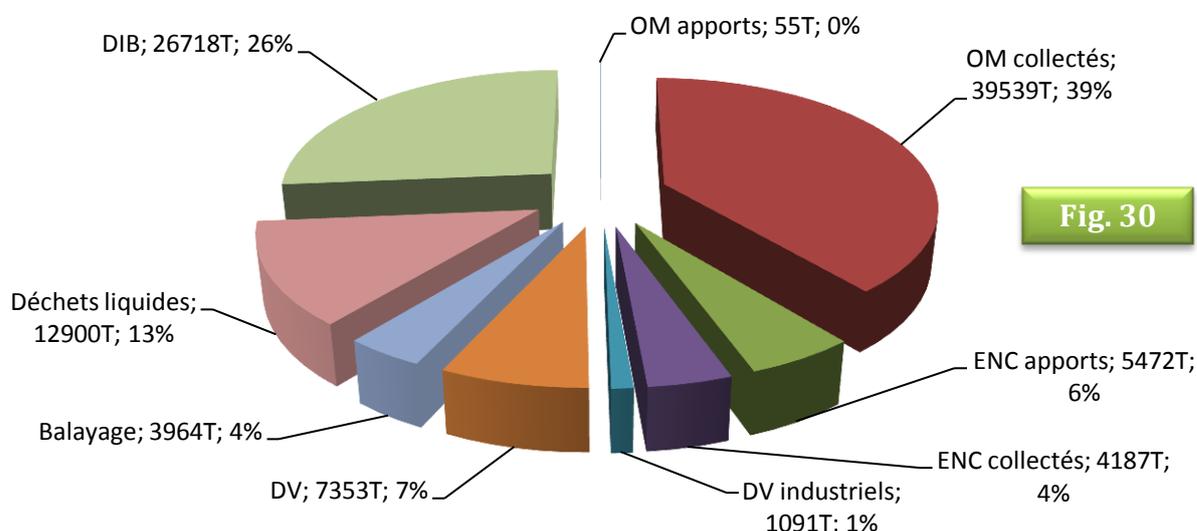


Fig. 30

Répartition par type de déchets 2014 - DUCOS - 103 742 T

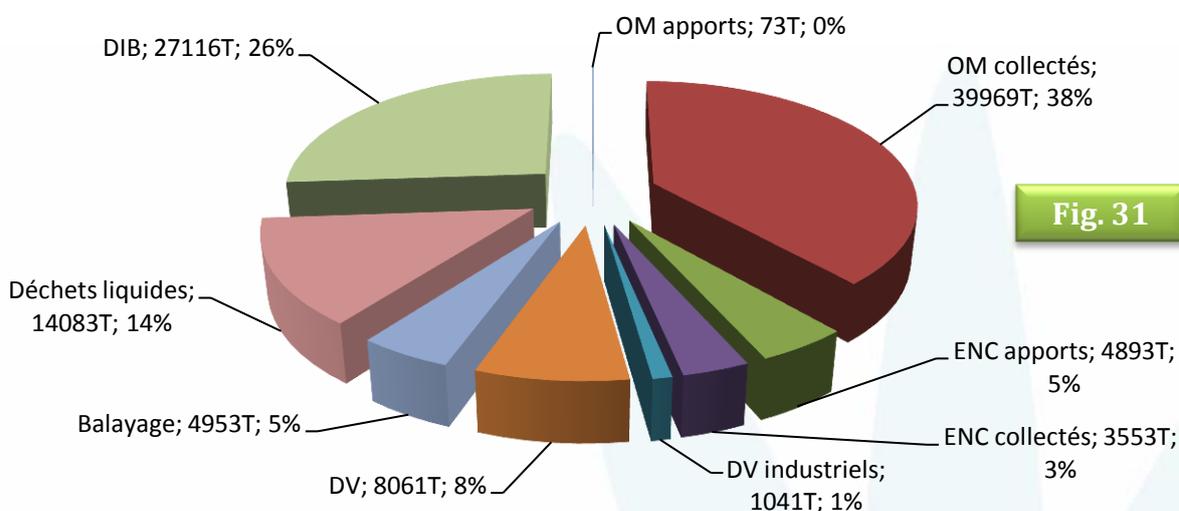


Fig. 31

Les tonnages de Ducos ont subi un recul de 2,4% par rapport à 2014 et représentent une perte de près de 2 500 tonnes. Il est possible de constater que la répartition de ces apports par catégorie de déchets est quasiment similaire à l'année précédente.

Les figures suivantes permettent d'avoir une vision plus synthétique.

Répartition par catégorie de déchets 2015 - DUCOS - 101 279 T

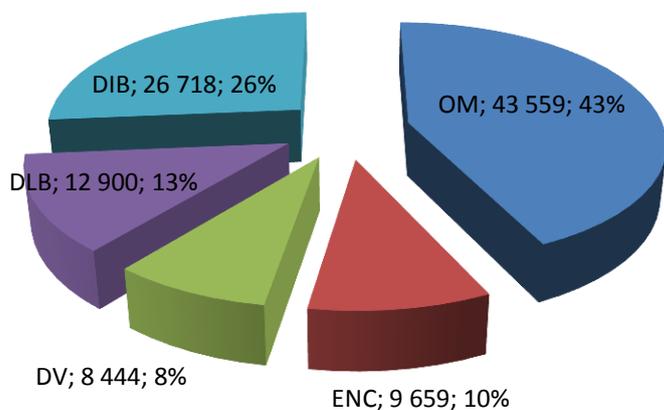


Fig. 32

Répartition par catégorie de déchets 2014 - DUCOS - 103 742 T

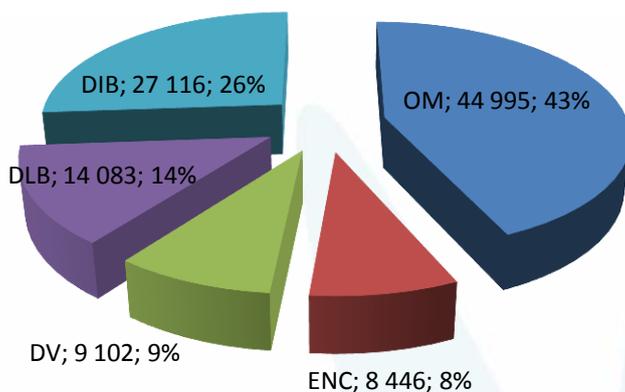


Fig. 33

Les figures suivantes montrent que les installations de Ducos sont majoritairement utilisées dans la cadre du contrat du SIGN avec une progression de 1% par rapport à 2014.

Répartition des clients DUCOS 2015

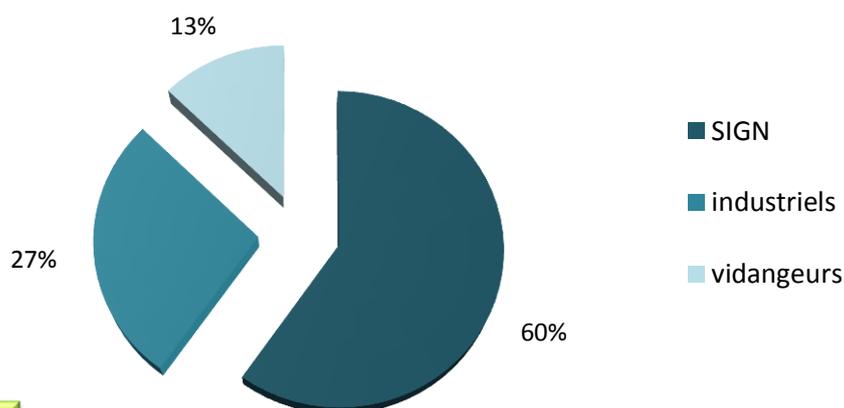


Fig. 34

Répartition des clients DUCOS 2014

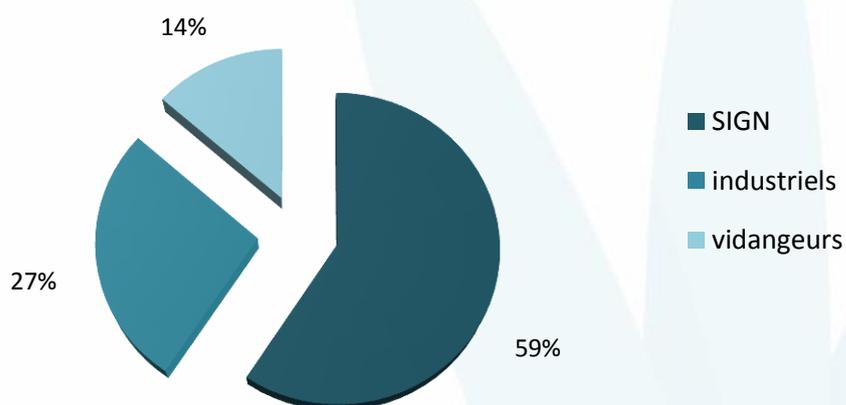


Fig. 35

3.7.4.3. Gadji :

Répartition par type 2015 - GADJI - 73 247 T

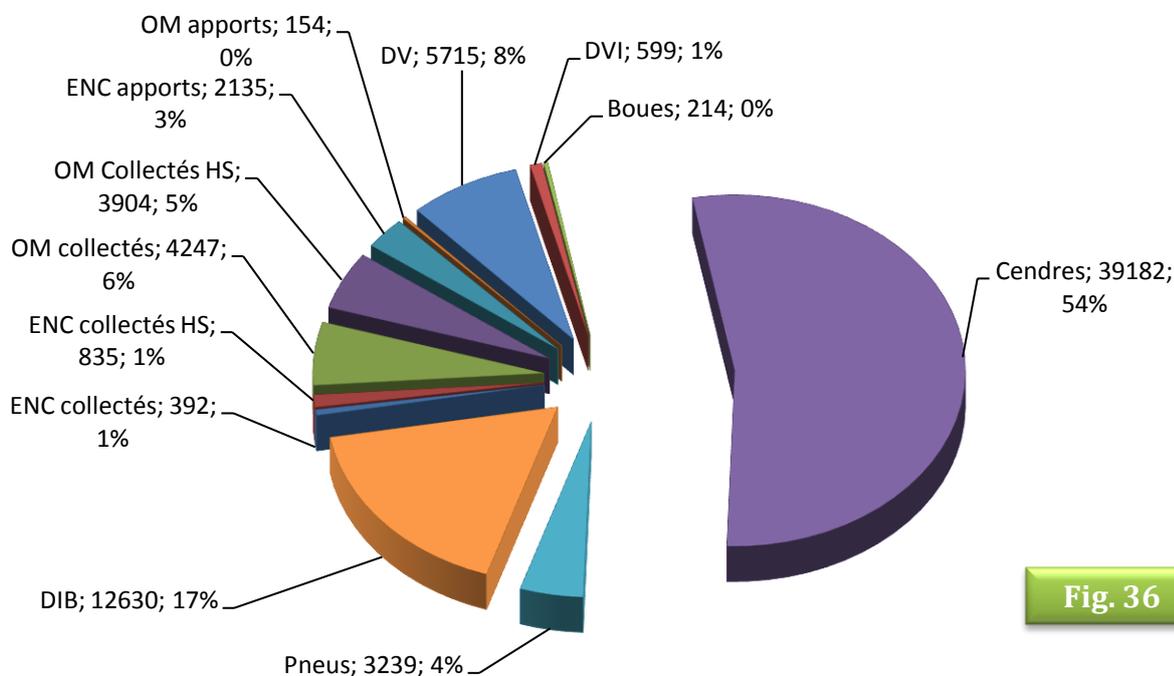


Fig. 36

Répartition par type 2014 - GADJI - 83 865 T

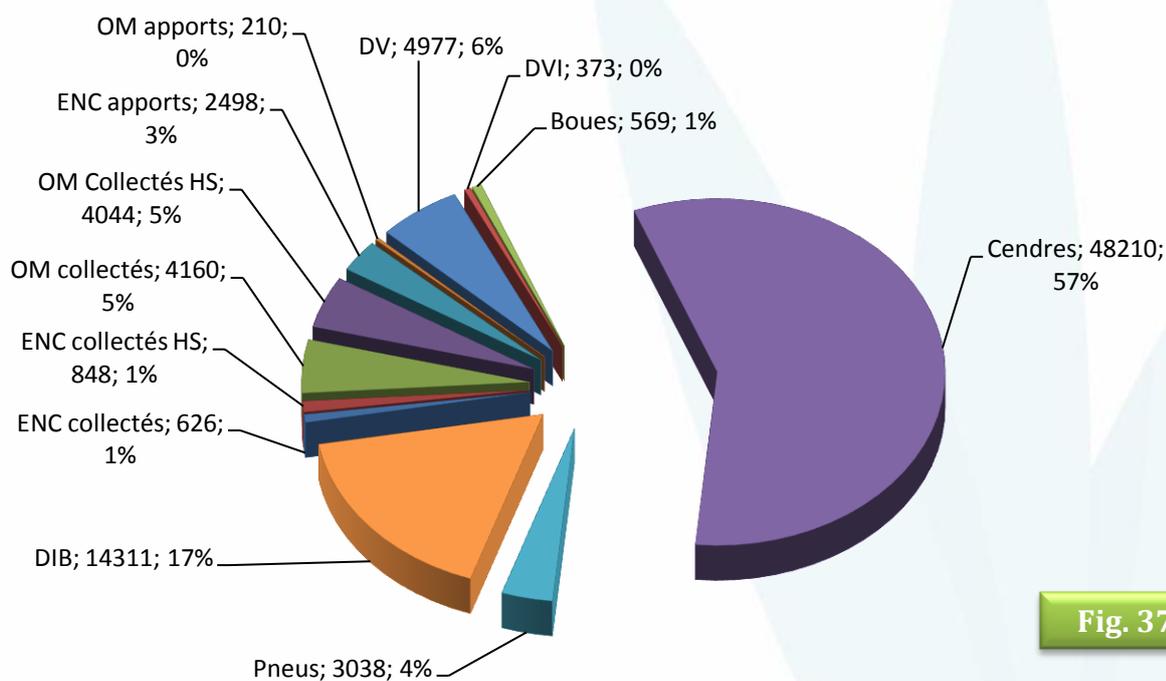


Fig. 37

La répartition par type présentée à la page précédente montre une forte diminution des apports sur le site de Gadji, notamment dans les types suivants :

- Cendres : diminution d'un peu plus de 9 000 tonnes expliquée par le blocage des cendres à l'entrée de l'ISD entre juillet et août 2015 par les coutumiers de Païta.
- DIB (hors cendres) : cette catégorie après avoir été en progression lors des deux années précédentes, est maintenant en recul de 1 681 tonnes par rapport à 2014 (-11,8%). Diminution pouvant être expliquée par une baisse de l'activité économique.

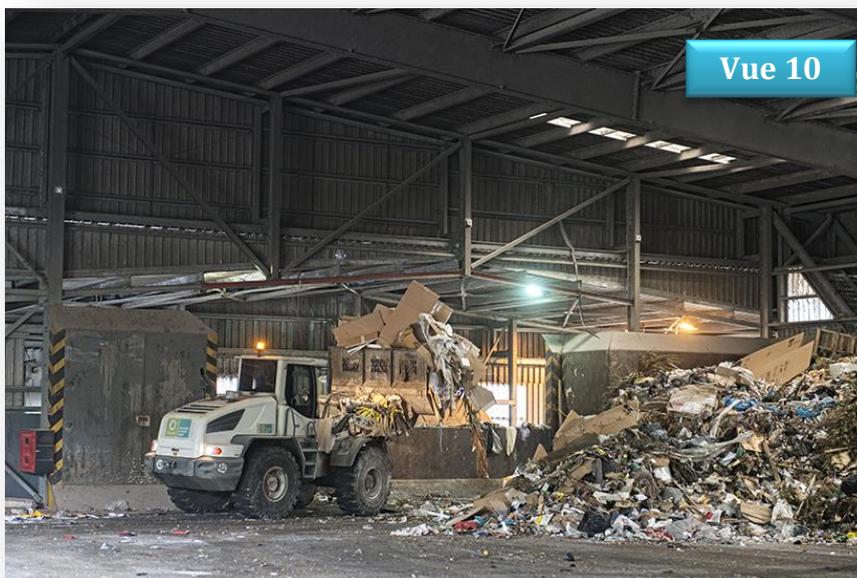
A noter une évolution significative des tonnages des déchets verts (+18%) que ce soit pour les DV du SIGN (+14,8%) ou les DV professionnels (+60,4%).

Contrairement à l'année 2014, les tonnages des encombrants sont en recul avec une perte de 611 tonnes (-15,4%).

Pour ce qui concerne les OM, un très léger recul est observé (-1,3%). Si la part SIGN des OM est stable avec +0,7%, la baisse est surtout imputable aux OM hors SIGN (-2,1%).

Par catégorie, les figures de la page suivante confortent les informations précédentes. En répartition, la part de DIB (DNDAE) (cendres comprises) a fortement diminué. Diminution constatée également pour les autres catégories de déchets (ENC et OM) excepté pour les DV.

Il est à noter que l'ensemble des données suivantes correspondent aux déchets reçus sur l'installation de Gadji dans son ensemble et ne correspondent pas au tonnage traité par stockage par la CSP. Il ne comporte pas non plus les tonnages transférés depuis les autres installations de la CSP liées au contrat de concession, traitées par ailleurs dans les différentes parties du présent document ou de ses annexes.



Il est aussi possible de constater que le site de Gadji, contrairement à celui de Ducos et du Mont-Dore a une vocation beaucoup plus industrielle en termes de profil d'utilisateurs.

Répartition par catégorie 2015 - GADJI - 73 247 T

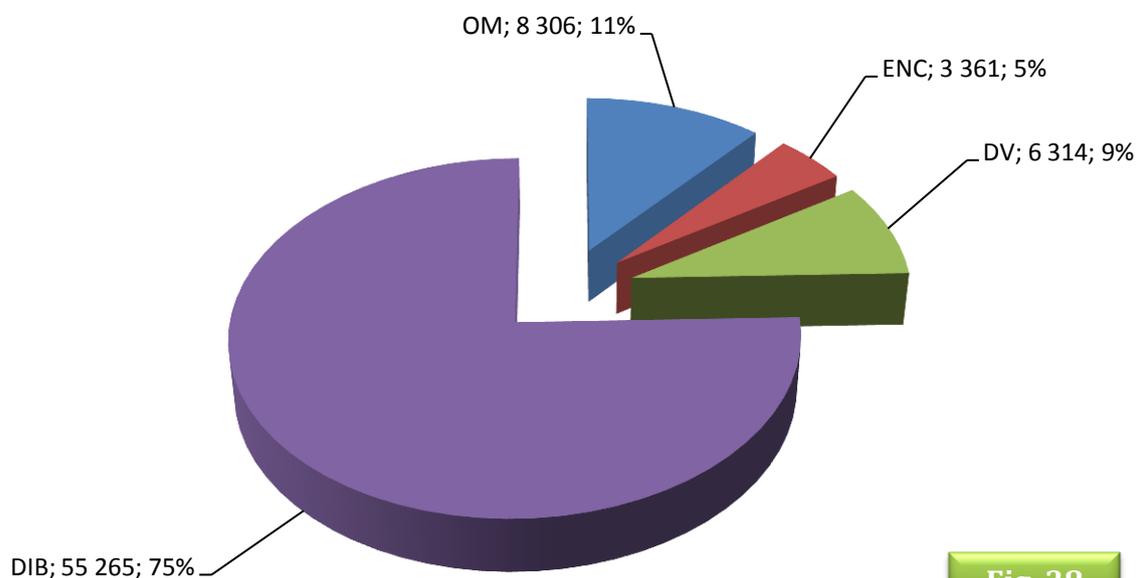


Fig. 38

Répartition par catégorie 2014 - GADJI - 83 865 T

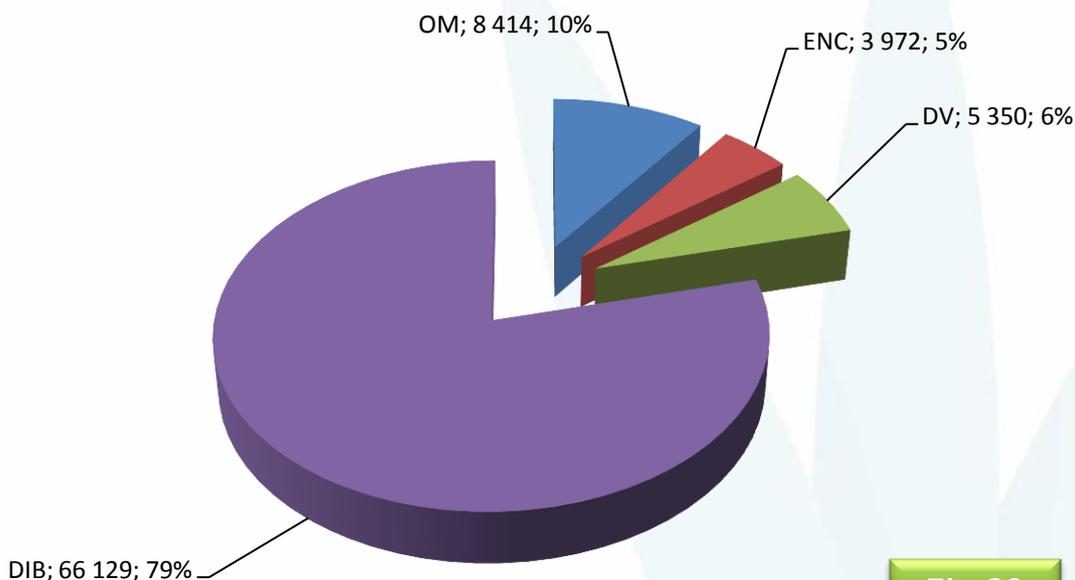


Fig. 39



3.7.4.4. La coulée

Répartition par catégories - La Coulée - 2015 - 6 660 T

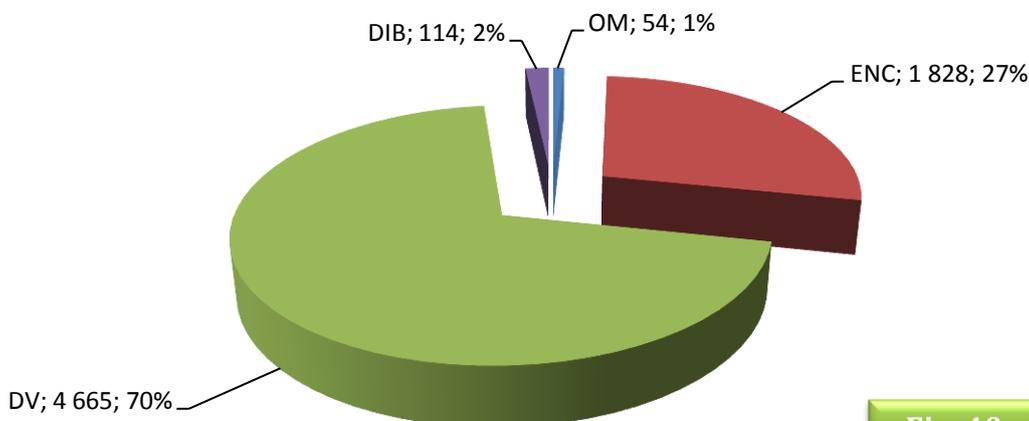


Fig. 40

Répartition par catégories - La Coulée - 2014 - 7 199 T

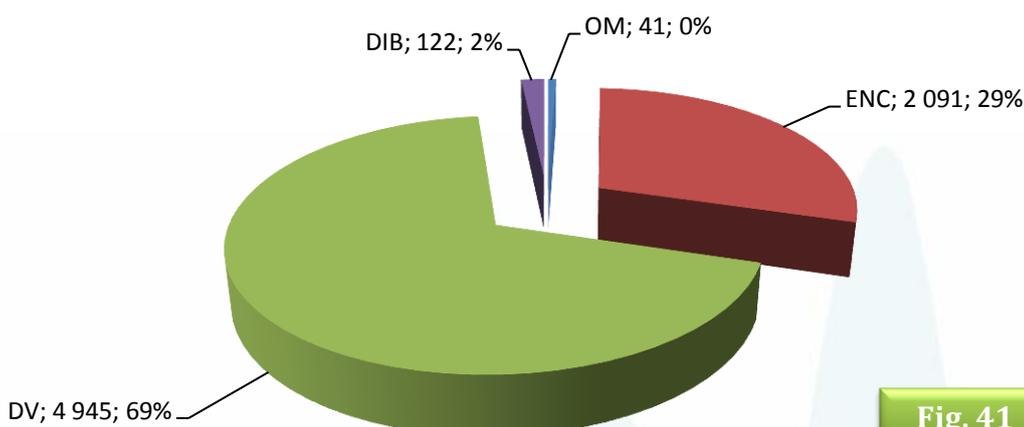


Fig. 41



acteur de gestion durable

Après avoir connu une forte progression en 2013 en lien avec l'ouverture des nouvelles installations du QAV, une stabilisation des tonnages en 2014, les tonnages sont de nouveau en baisse en 2015. Cette baisse est liée principalement à un recul des DV et des ENC. On constate toujours une part importante de DV qui sont essentiellement dues aux apports de la collecte.

3.7.5 Répartition des tonnages SIGN et études statistiques

3.7.5.1. Tonnages

Comparatif déchets SIGN 2007 à 2015

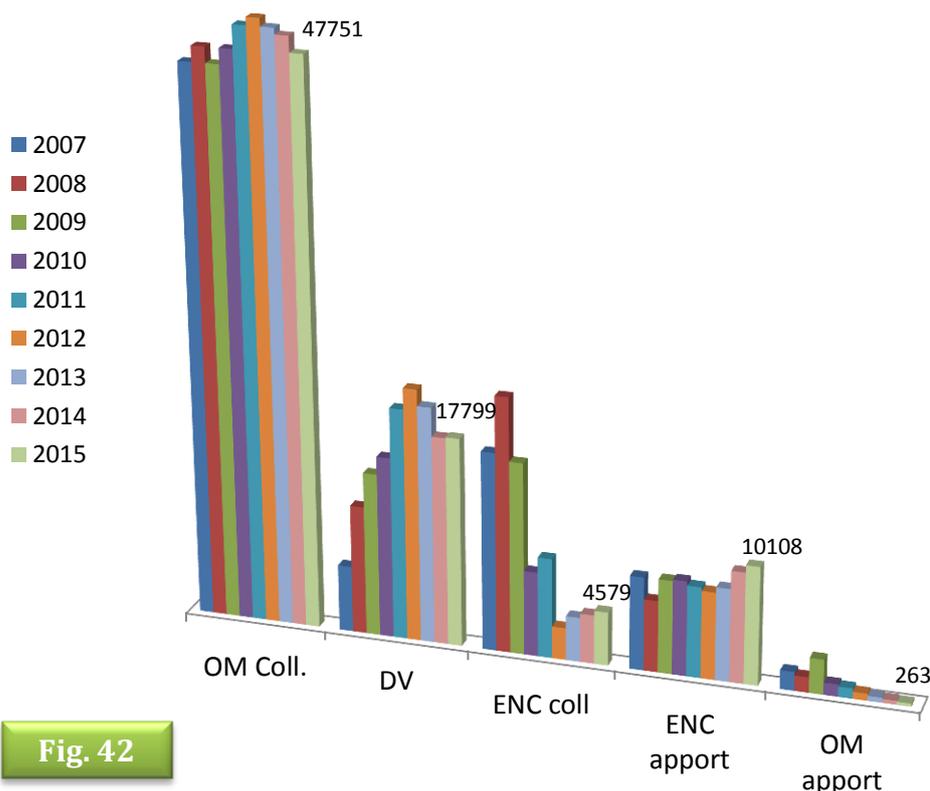


Fig. 42

La figure ci-dessus montre une baisse dans le tonnage des ordures ménagères collectées comme pour l'année précédente. Tendence constatée sur les 3 dernières années.

Après avoir connu une forte baisse en 2012, les tonnages d'encombrants collectés sont repartis à la hausse mais sans pour autant atteindre les niveaux des années précédentes.

Les figures des pages suivantes reprennent les tonnages du SIGN par catégorie et par type. Il est ainsi possible de constater les tendances suivantes :

- Très légère baisse du tonnage des OM (-0,9%),
- Stabilisation des tonnages des DV
- Augmentation des encombrants (collectés et en apports) (+7,5%),
- Forte baisse des tonnages des résidus de balayage des voiries et déchets de plage (-20%),
- Stabilisation générale des tonnages SIGN

Répartition par catégorie - SIGN 2015 - 80 501 T

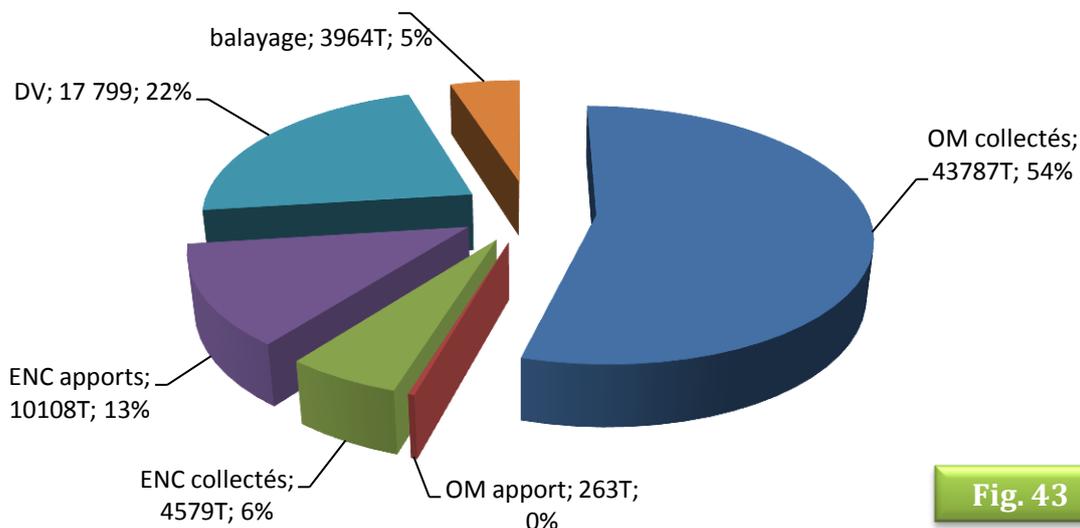


Fig. 43

Répartition par catégorie - SIGN 2014 - 80 781 T

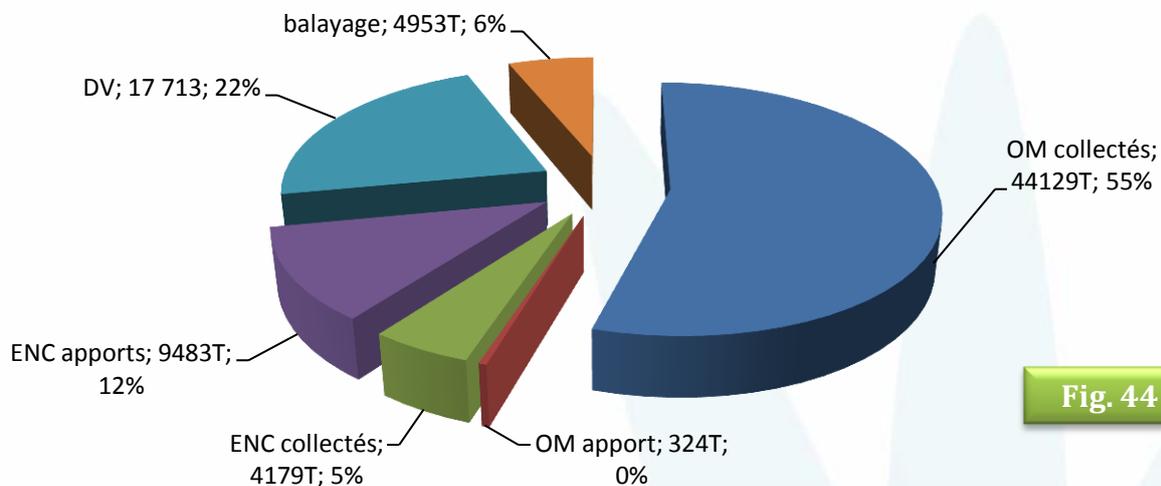


Fig. 44

Répartition par type - SIGN
2014 - 80 781 T

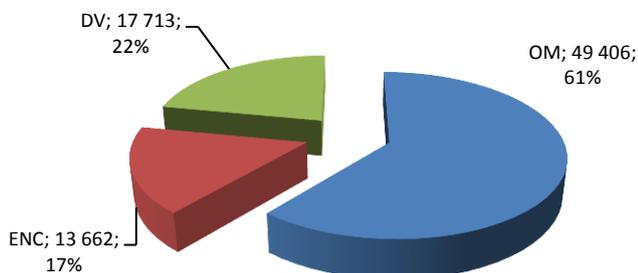


Fig. 45

Répartition par type - SIGN
2015 - 80 501 T

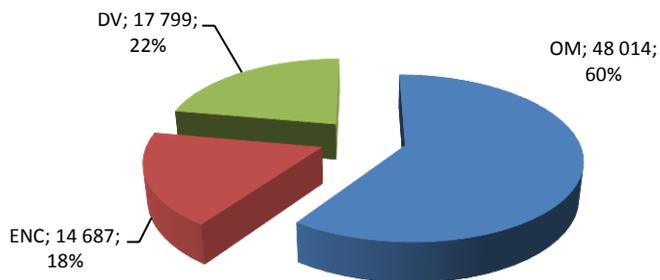


Fig. 46

3.7.5.2. Statistiques et tendances

La figure suivante montre une morphologie des courbes cumulées sensiblement identique à l'année précédente, la volatilité étant de plus en plus flagrante concernant Déchets Verts et Encombrants, par ailleurs confirmée par la figure reprenant les écarts type moyens en bas de page et pouvant atteindre plus de 40% pour les encombrants.

Comparatifs déchets SIGN 2007 à 2015 cumulatif annuel

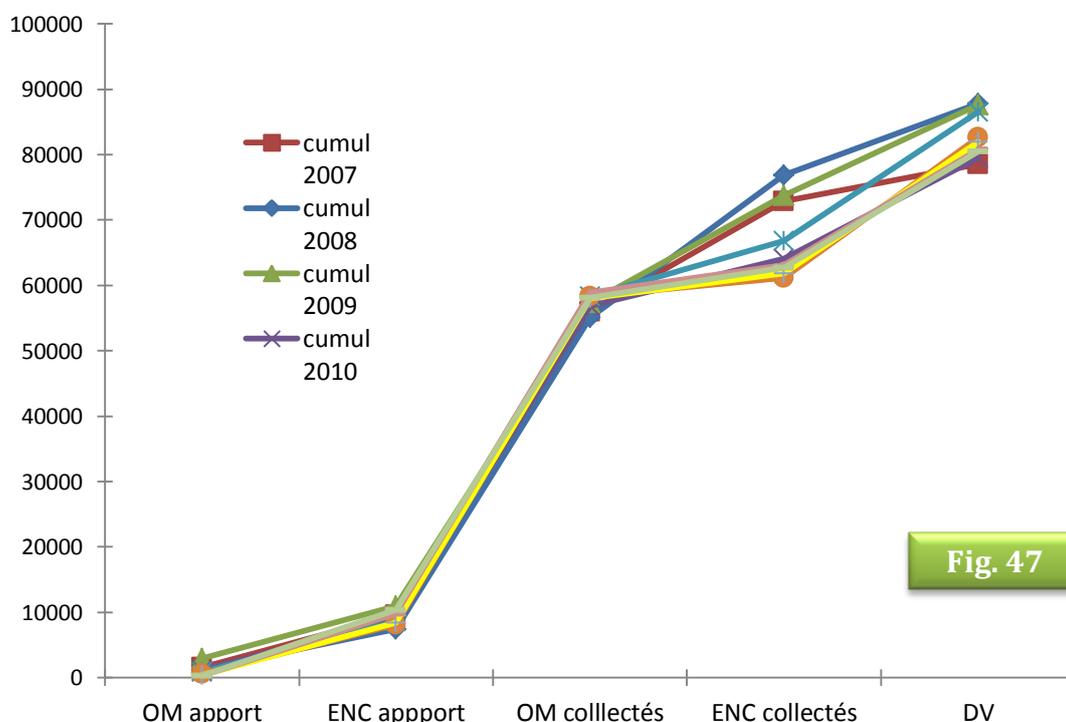


Fig. 47

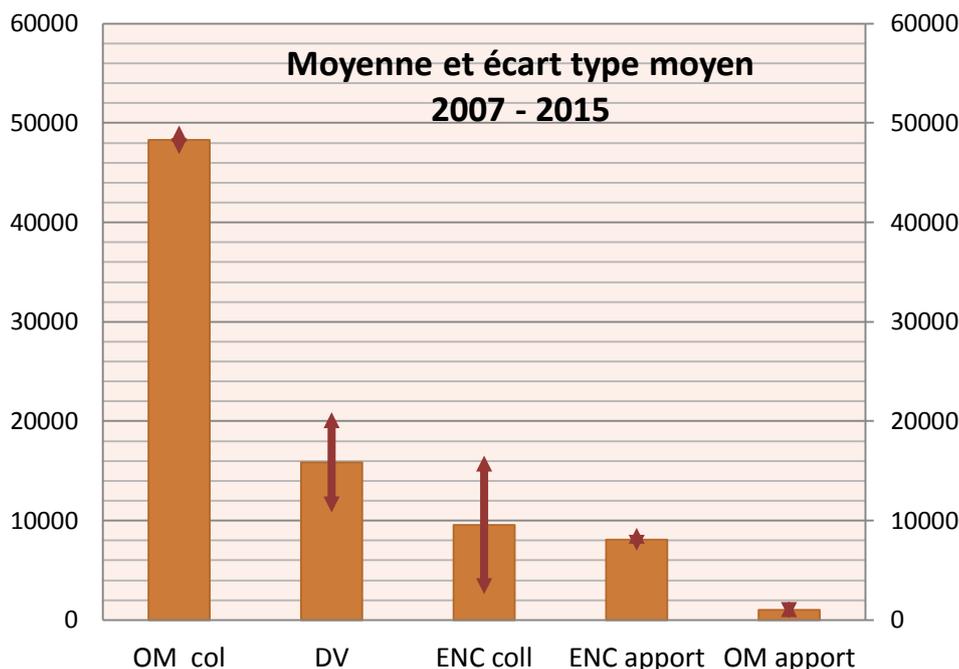


Fig. 48

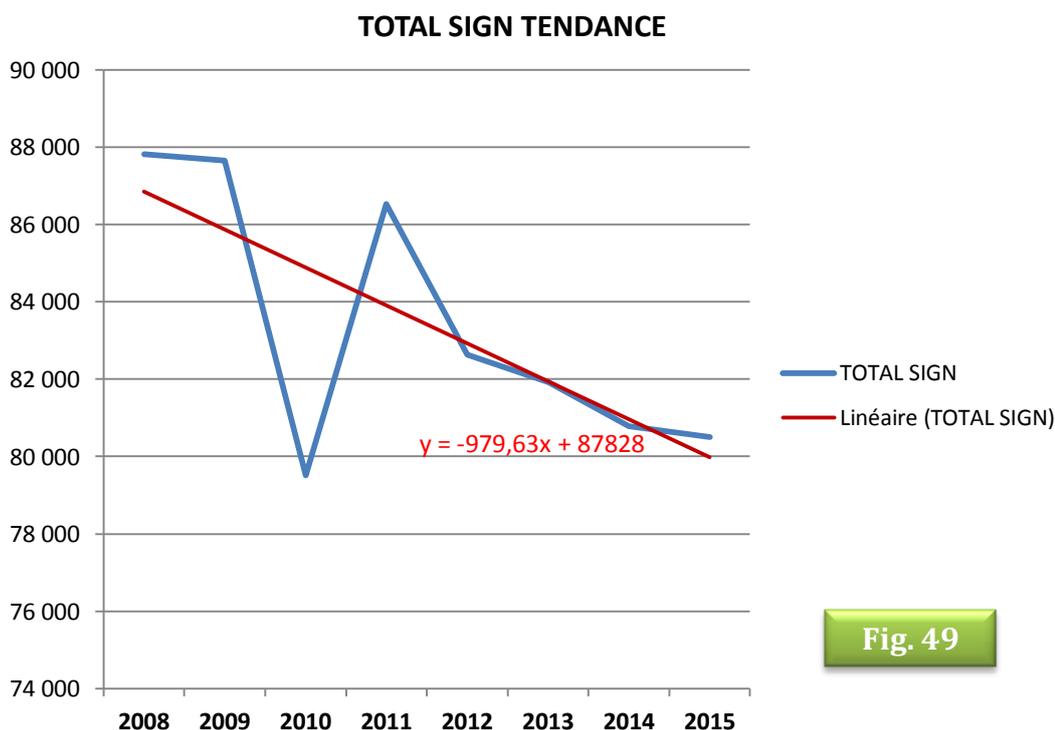


Fig. 49

La figure ci-dessus permet de déterminer une tendance à la baisse concernant les tonnages affectés au SIGN, de l'ordre de 1,2%/an sur les 7 dernières années. La pente de cette droite montre une baisse moyenne du tonnage global de l'ordre de 980 tonnes annuellement (sur les 7 dernières années), alors que les tonnages d'ordures ménagères collectées sont en évolution sur la période (cf. Fig 50 ci-dessous).

SIGN PAR DECHETS TENDANCE

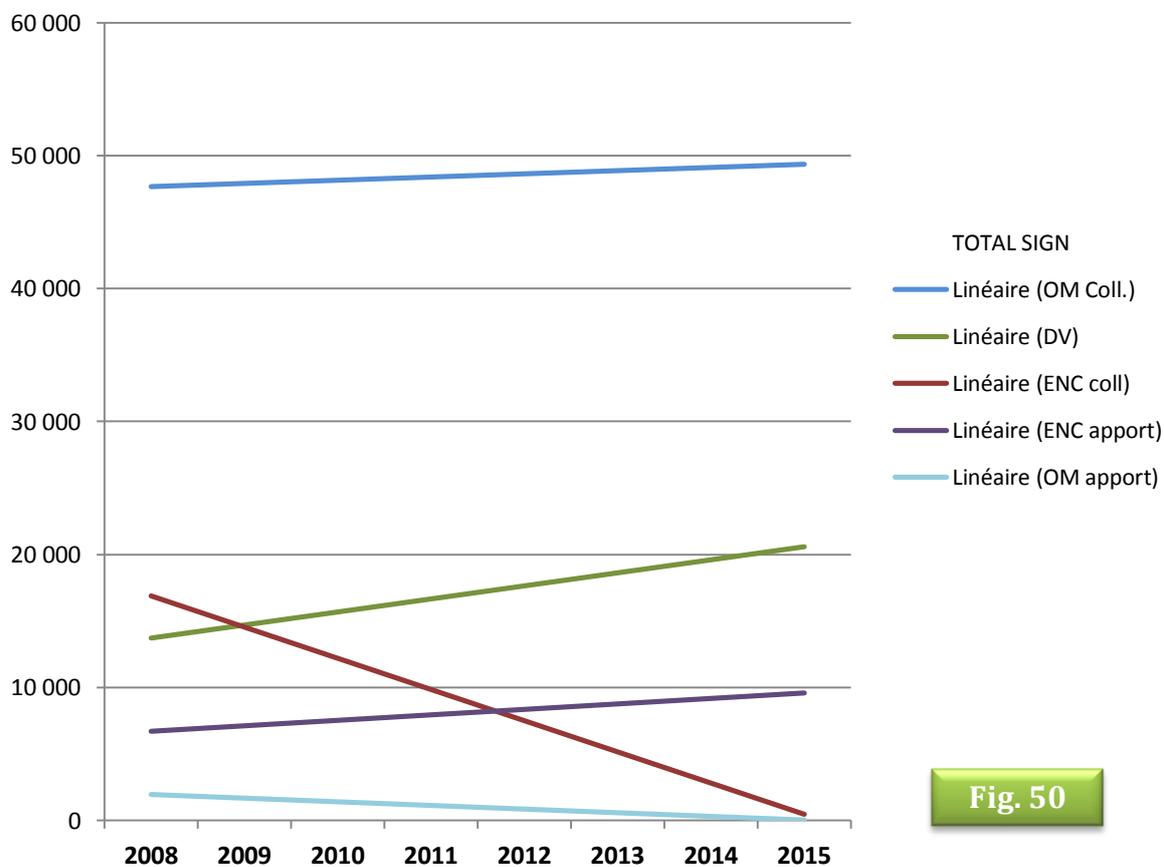


Fig. 50

3.7.6 Tonnages industriels

Répartition par Type - DI - 2015 - 96 898 T

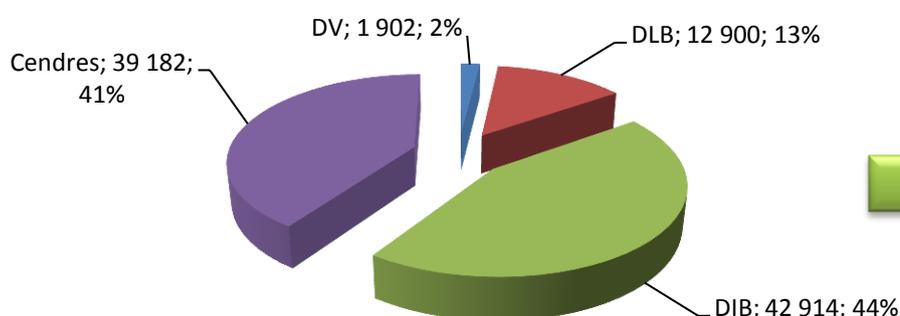


Fig. 51

Répartition par Type - DI - 2014 - 109 133 T

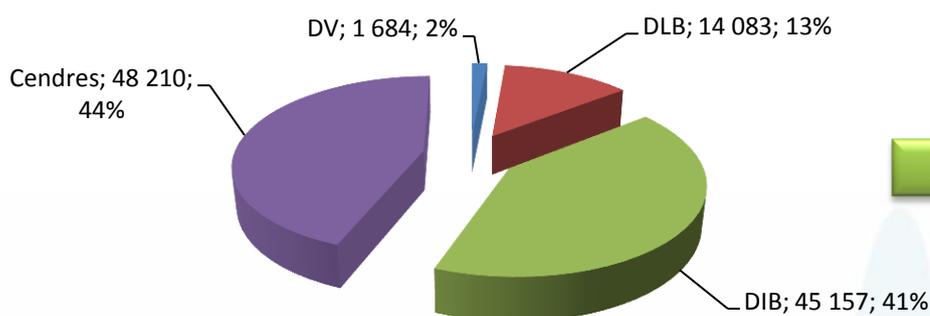


Fig. 52

Le tonnage des Déchets Industriels (DI) a fortement chuté avec 12 235 tonnes de moins qu'en 2014 (-11,2%). Recul essentiellement imputable à la baisse des apports de cendres avec une perte de 9 028 tonnes (-18,7%).

Excepté pour les DV (+12,9%), les autres catégories de déchets ont également connus une baisse des apports. Les tonnages de déchets liquides biodégradables reculent de 8,4% et les tonnages de DIB (hors cendres) de 5%.

Répartition des tonnages ménagers et industriels 2015

182 137 Tonnes

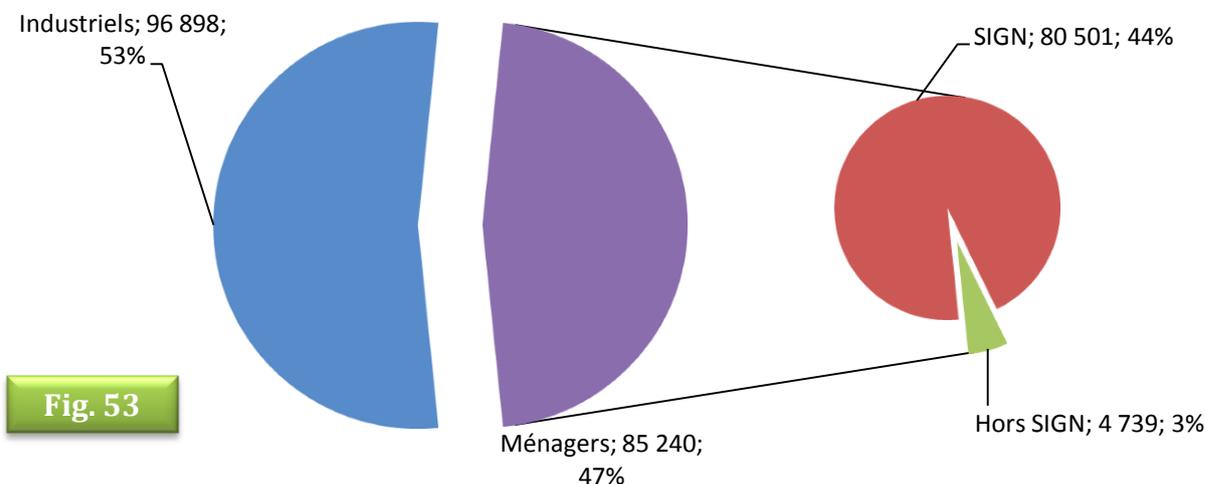


Fig. 53

Répartition des tonnages ménagers et industriels 2014

194 806 Tonnes

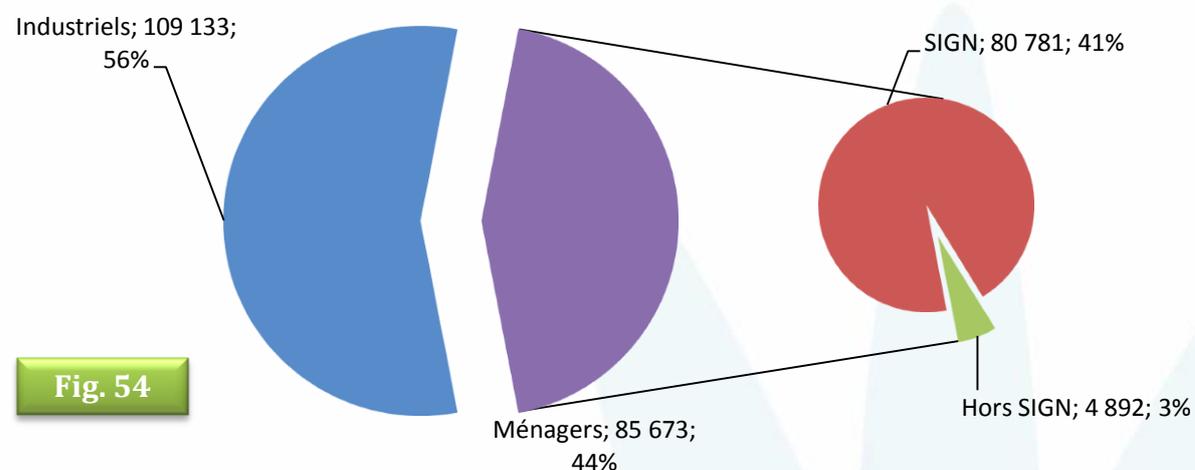


Fig. 54

La répartition des tonnages a légèrement évolué du fait d'une baisse enregistrée sur les tonnages industriels. Toutefois, le poids de ces derniers en termes de tonnages et encore plus en termes de chiffre d'affaire (au regard notamment des prix plus faibles mais aussi des abondements et quotes-parts versées au titre du contrat de concession au concédant) reste prépondérant. Il est à noter une stabilisation des tonnages ménagers hors SIGN.

3.7.7 Tonnages répartis par type de traitement

Type de traitement 2015 (182 137 T)

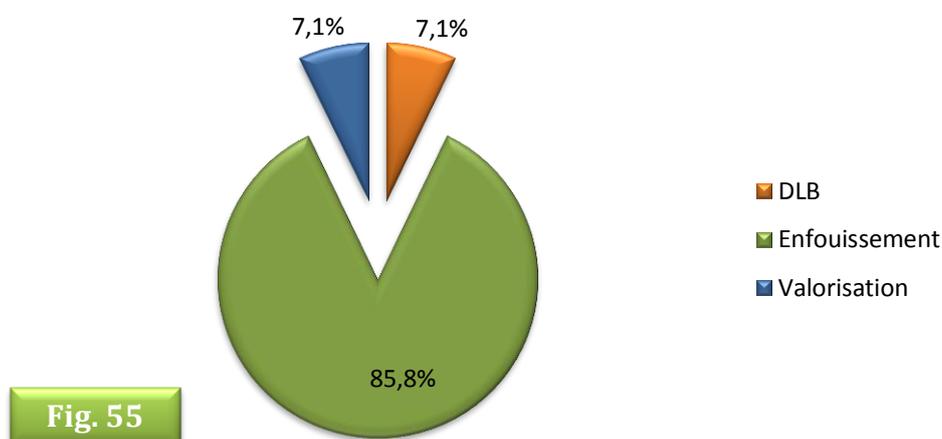


Fig. 55

En 2015 (voir figure 55), près de 86% des déchets reçus sur les sites de CSP ont été stockés. 7% ont suivi la filière de traitement des déchets liquides biodégradables et 7% ont été valorisés.

3.7.8 Tonnages valorisés

Valorisation 2015 (12 938 T)

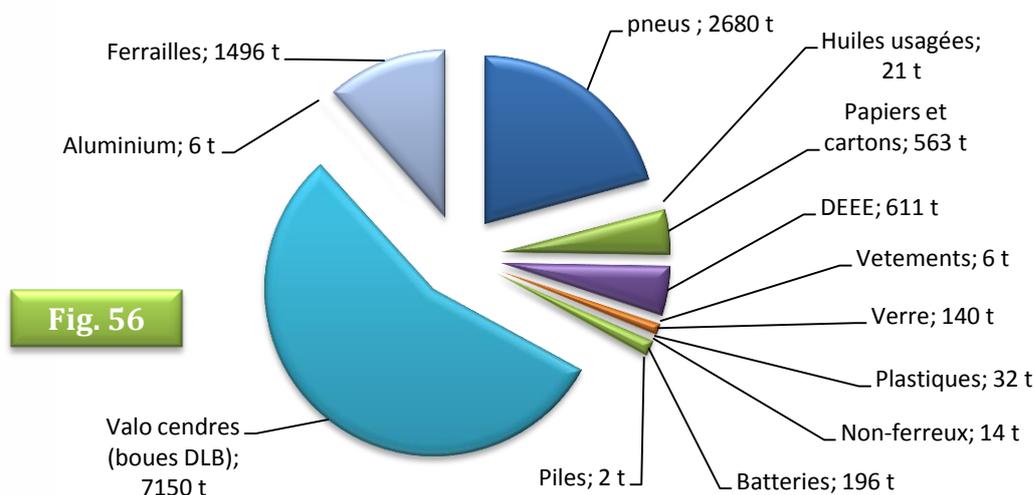


Fig. 56

Après avoir mis en exploitation un outil performant, conforme à l'état de l'art en la matière et respectueux des normes environnementales en vigueur, permettant de gérer de façon la plus adaptée au territoire les gisements de déchets non dangereux et plus particulièrement ceux du périmètre du grand Nouméa, à des coûts acceptables, la CSP a mis en place et tente de pérenniser des filières de traitement alternatives (valorisation, recyclage

ou traitement dédié), qu'elles soient en local, à l'export, en son nom propre ou en association, afin de répondre aux objectifs de la Province Sud en terme de performance environnementale.

Ces filières doivent évidemment respecter à leur tour les normes et être à des coûts économiquement acceptables, tant pour l'utilisateur particulier que pour l'industriel, pour qui une alternative beaucoup plus cher le retournerait à terme vers la solution initiale.

L'année 2015 a vu la mise en place d'une seule nouvelle filière de valorisation :

- La valorisation d'une partie des cendres de Prony Energies en mélange avec les boues de la station de traitement des déchets liquides biodégradables en tant que matériaux de couverture des déchets sur l'ISD de Gadji.

Les autres filières de valorisation sont :

- Ferrailles : valorisation matière à l'export
- Non ferreux : valorisation matière à l'export
- Aluminium : valorisation matière en local (ETV)
- Huiles usagées : valorisation énergétique en local (SLN)
- Batteries : valorisation matière à l'export
- Piles : valorisation matière à l'export
- DEEE : valorisation matière à l'export
- Vêtements : réutilisation en local (Croix-Rouge)
- Verre : valorisation matière en local (RECYVERRE)
- Plastiques : valorisation matière en local (RECYPLAST)
- Papiers et cartons : valorisation matière à l'export
- Pneumatiques usagés : valorisation énergétique à l'export



Vue 12

3.8. Compte rendu des contrôles obligatoires

3.8.1 Gadji

Le recueil des analyses réglementaires et leur interprétation, ainsi que le rapport de suivi annuel sont présentés en annexe 2 du présent document.

Les conclusions montrent des résultats conformes au seuil de rejets, hormis un dépassement du paramètre MES sur les eaux en sortie de la déchetterie avec une valeur de 151 mg/l pour une valeur limite de rejet à 100 mg/l (expliqué notamment par une présence de dépôt important et de la végétation).

3.8.2 Gadji (ancien CET réhabilité)

Le document attestant des contrôles réalisés est présenté en annexe 9. Les résultats montrent une incompatibilité des effluents collectés avec leur rejet au milieu naturel uniquement pour le paramètre indice phénol. Ces lixiviats sont donc toujours transférés dans le bassin de prétraitement du site afin d'être traités par osmose inverse.

3.8.3 Ducos

Les documents présentés en annexes 10 et 11 synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site de Ducos, tant concernant les obligations réglementaires du CTTV, que celles de l'ancien CET.



3.8.3.1. Cas du CET réhabilité

Les analyses réalisées sur les lixiviats collectés montrent une diminution généralisée des concentrations des paramètres et notamment des organiques. Aucun dépassement des valeurs limites de rejet en mer n'a été observé sur les 4 campagnes de l'année. Ces lixiviats continuent toutefois d'être pompés régulièrement et transférés à Gadji pour y être traités par l'unité de traitement par osmose inverse.

En ce qui concerne la qualité des eaux de mer autour du CET, seuls les paramètres manganèse et fer ont présentés ponctuellement des dépassements de la valeur guide prise en référence.

Pour la surveillance des eaux de surface il a été constaté sur un point de rejet en mer un dépassement des paramètres MES et DCO et uniquement sur la 4^{ème} et dernière campagne annuelle.

3.8.3.2. Cas du CTTV de Ducos

Pour le CTTV, l'évolution constatée dès la mi-2012 sur les concentrations des rejets de l'unité de traitement des déchets liquides biodégradables qui s'est accélérée en 2013 et poursuivi au cours des 3 premiers trimestres de l'année 2014 s'est inversé en fin d'année 2014 pour se poursuivre en 2015 sans toutefois permettre de respecter systématiquement toutes les valeurs seuils de rejet.

3.8.4 La Coulée :

Les documents présentés en annexe 12 et 13 synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site du Mont-Dore tant concernant les obligations réglementaires du QAV que celles de l'ancien CET.

3.8.4.1. Cas du CET réhabilité

Aucun dépassement des valeurs seuils n'est constaté pour les lixiviats.

Pour le suivi des eaux de mer, seul le point M3 (le plus éloigné du site) présente des dépassements pour certains paramètres (MES et Nickel) des valeurs guides prises en référence alors que les deux autres points autour du site ne présentent aucun dépassement.

3.8.4.2. Cas du QAV

Dans le cas du QAV, on note régulièrement un léger dépassement du seuil de pH des eaux du bassin des eaux pluviales qui peut être expliqué par l'alcalinité des déchets verts.

Pour la surveillance des eaux en sortie de séparateur hydrocarbure, seuls les paramètres bactériologiques présentent de temps à autre des dépassements des valeurs seuil de rejet.

3.8.5 Contrôle des autorités

L'inspection des installations classées a inspecté les sites selon le calendrier suivant :

- Gadji : 15 octobre 2015 (activité DRAINGOM uniquement) et 22 octobre 2015,
- Ducos : aucune
- Mont Dore : 03 février 2015.

L'ensemble des comptes rendus de visite, ainsi que leurs réponses sont présentés en annexe 14.

Une non-conformité majeure restait encore à traiter en fin d'année 2015 à savoir la résorption du stock historique des pneumatiques usagées et qui fera après la mise en demeure du 13 janvier 2015, l'objet d'une seconde mise en demeure le 03 mars 2016 (délai de résorption fixé au 1^{er} décembre 2016).

3.9. Travaux de gros entretien et renouvellement

Excepté la remise en état de l'alvéole C2 suite à l'incendie du 10 mars 2015 à l'ISD de Gadji et la réfection de la dalle du dock de transfert de Ducos, l'ensemble des travaux effectués sont réalisés dans le cadre du planning d'exploitation (couverture provisoire de l'alvéole B2, aménagement du réseau dégazage du casier B, aménagement du casier D) et dans le cadre de l'amélioration du service (mise en service de l'activité de transformation des pneumatiques usagés en matériaux DRAININGOM), dans le cadre de la réhabilitation (réhabilitation des fosses à boues de l'unité de traitement des matières de vidange de Ducos) ou dans le cadre de petites réparations non programmés suite à des incidents.

4. COMPTE RENDU FINANCIER

4.1. Compte de résultat 2014/2015

Le tableau suivant synthétise les comptes annuels de 2015 et référence les comptes 2014. La Figure 58 détaille les autres charges opérationnelles pour les 2 années référencées.

Compte de résultat - concession de traitement des déchets de l'agglomération du Grand Nouméa (KCFP)	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
Traitement des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM)	620 291	591 747
Traitement des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM)	79 664	71 955
Traitement des déchets ménagers et assimilés des professionnels	827 596	737 997
Traitement cendres*	776 223	942 503
Traitement des déchets végétaux des professionnels*	11 877	10 348
Traitement des déchets liquides biodégradables des professionnels	84 107	96 125
Vente de compost et sous produits		100
CHIFFRE D'AFFAIRE	2 399 758	2 450 775
Charges de sous traitance externe et produits internes	- 428 069	- 383 683
PRODUIT NET D'EXPLOITATION	1 971 689	2 067 092
Frais de personnel	- 252 906	- 261 228
Consommables	- 22 588	- 15 583
Frais d'entretien du matériel	- 309 324	- 244 783
Autres coûts de matériel (assurance, location, crédit-bail)	- 64 106	- 61 325
Autres charges opérationnelles (travaux, provisions)	- 501 505	- 458 167
Participation travaux PS/SIGN/TAP		
Provisions (impayés redevance)	- 103 950	- 66 370
Reprise provisions impayés	65 142	164 252
Provision interressement avenant 6	- 39 009	- 86 008
Amortissements	- 332 203	- 254 332
MARGE BRUTE	411 240	783 548
Frais généraux	- 427 342	- 546 233
MARGE OPERATIONELLE	- 16 102	237 315
Résultat exceptionnel	-	-
EBIT	- 16 102	237 315
Résultat financier	- 51 781	- 20 144
RESULTAT COURANT	- 67 883	217 171
Impôt sur les bénéfices		- 63 145
RESULTAT NET	- 67 883	154 026

Fig. 57

Ci-dessous le détail de la ligne « autres charges opérationnelles »

	2015	2 014
Transfert charges exploitation	12 295	26 709
Matériaux enfouissage	- 524	- 1 005
Produits anti odeurs		
Dotation provision REM	- 80 988	- 82 259
Dotation provision Post exploit	12 299	8 877
reprise/Garantie financière		
Contrôle réglementaire CSDU	- 26 470	- 88 172
autres charges opérationnelles	- 214 017	- 162 276
provision Cendres		
Contrôle réglementaire		
Frais de transport	- 5 625	- 537
Frais d'installation bâtiments	- 669	- 1 033
Frais administratif et informatique	- 5 073	- 2 537
Autres charges	- 121 177	- 47 295
Matériel balayage et entretien	- 6 335	
Frais de péage		-
commissions diverses	- 1 128	- 2 089
Perte sur stocks et créances	- 64 093	- 106 550
Total autres charges opérationnelles	- 501 505	- 458 167

Fig. 58

4.2. Méthode et éléments de calcul économique

La comptabilité analytique du concessionnaire permet de séparer et de ventiler les charges selon le site concerné.

Les charges directes sont affectées au centre de profit qui les supporte et les charges indirectes, issue des centres de coûts (frais généraux, résultat exceptionnel, résultat financier), sont réparties au prorata du produit net d'exploitation de chaque centre de profit.

4.3. Etat de variation du patrimoine immobilier

Pas de variation du patrimoine immobilier sur 2015.

4.4. Etat du programme d'investissement

Etat du programme d'investissement :

- Fin des travaux du bâtiment administratif de Ducos
- Fin des travaux d'une plateforme pour le projet de traitement des pneumatiques en vue de leur valorisation en tant que matériaux drainants dans le domaine des TP.
- Travaux en cours de finalisation de l'alvéole D1

4.5. Autres dépenses de renouvellement

Les dépenses de renouvellement et acquisition pour 2015 :

- La remise en état d'une dalle CTTV Ducos pour 25.6 MXPF
- Acquisition d'un tractopelle Hydromek pour 9.0 MXFP
- Acquisition d'une semi-remorque SOCARI pour 12.8 MXFP
- Acquisition de benne pour les deux nouveaux QAV pour 15.1 MXPF
- Achat d'une Mini BOM pour 7.0 MXPF

4.6. Comptes prévisionnels d'exploitation

ANNEE	2016	2017	2018*	2019*	2020*
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 651 117	2 566 038	1 623 535	1 672 241	1 722 408
Charges de sous traitance externe et produits internes	-365 159	-372 462	-199 911	-203 910	-207 988
PRODUIT NET D'EXPLOITATION	2 341 056	2 193 576	1 423 624	1 468 331	1 514 420
Frais de personnel	-246 196	-251 120	-256 142	-261 265	-266 491
Consommables	-22 588	-23 040	-23 501	-23 971	-24 450
Frais d'entretien du matériel	-448 492	-304 461	-160 551	-163 762	-167 037
Autres coûts de matériel (assurance, location, crédit-bail)	-101 918	-103 956	-106 035	-108 156	-110 319
Ammortissements des actifs	-298 453	-298 120	-252 705	-239 071	-263 296
Autres charges opérationnelles (travaux, provisions)	-261 390	-266 618	-186 950	-190 689	-194 503
MARGE BRUTE	942 709	946 260	437 739	481 417	488 325
Frais généraux	-494 944	-504 843	-514 940	-514 940	-514 940
MARGE OPERATIONELLE	447 765	441 417	-77 201	-33 522	-26 615
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0
EBIT	447 765	441 417	-77 201	-33 522	-26 615
Résultat financier	0	0	0	0	0
RESULTAT COURANT	447 765	441 417	-77 201	-33 522	-26 615
Impôt sur les bénéfices	-134 329	-132 425			
RESULTAT NET	313 435	308 992	-77 201	-33 522	-26 615

* Les budgets prévisionnels 2018, 2019 et 2020 prennent en compte une valorisation de 2% hors dotation des actifs et provisions

Le CA est évalué avec une hausse d'environ 3%

4.7. Engagement à incidence financière

La CSP a souscrit une garantie financière à hauteur 502 941 573 CFP à compter du 1^{er} janvier 2015 et ce jusqu'au 31 décembre 2017. Le cautionnement bancaire est présenté en annexe 17.

L'objet de cette garantie est la prise en charge, en cas de défaillance avérée de la CSP, des dépenses liées à :

- Surveillance du site
- Intervention en cas d'accident ou de pollution
- La remise en état du site après exploitation
- La surveillance et le maintien en sécurité de l'installation en cas d'évènement exceptionnel susceptible d'affecter l'environnement.



5. BILAN ENVIRONNEMENTAL

5.1. Drainage et traitement des lixiviats

Les lixiviats collectés sur le site de Ducos sont transférés pour traitement par l'osmose inverse sur le site de Gadji.

Pour le site de Gadji, l'annexe 2 reprend les données de 2015.

6 096 m³ ont été traités pour 5 167 m³ de perméats rejetés.



5.2. Drainage et traitement des biogaz

Sur le site de Ducos, le gisement de biogaz n'est pas suffisant pour que la torchère fonctionne. Ces réseaux sont donc placés sous surveillance.

A Gadji, l'ancien CET réhabilitée est aussi équipée. Toutefois, comme à Ducos, le gisement n'est pas suffisant pour faire fonctionner l'installation de la torchère.

La torchère en place depuis 2008 (raccordé depuis à l'ancien CET réhabilité) a été mise en fonctionnement pour la première fois en juillet 2014 à l'issue des travaux du réseau de dégazage du casier A et de son raccordement à la torchère. Réglé initialement à 490 Nm³/h, le débit du réseau a été progressivement réduit pour s'établir, après deux mois de réglages, aux alentours de 230 Nm³/h et une teneur d'environ 43% de méthane pour une température de combustion de 1100 °C. En 2015, les valeurs de débit et de teneur en méthane sont restées équivalentes à ces dernières (réseau stable). Les débits seront probablement doublés en 2016 avec le raccordement du casier B opéré en décembre 2015.

5.3. Consommations

En 2015, l'aire de lavage de la CSP était toujours mise à disposition pour le lavage des bennes à ordures ménagères de collecte du titulaire du contrat de collecte de la Ville de Nouméa. De plus, la consommation électrique de Ducos est globalisée, car refacturé au forfait à l'occupant titulaire du contrat de collecte de la Ville de Nouméa.

5.3.1 Eau

- Ducos : 16 057 m³, en très forte augmentation par rapport à 2014 (+70%)
- Gadji : 4 585 m³, consommation en baisse par rapport à 2014 (-27%)
- Mont Dore : 622 m³, en hausse par rapport à 2014 (+57%).
- QAV PK5 : 396 m³ (pas de comparatif par rapport à l'année précédente)
- QAV Magenta : 173 m³ (pas de comparatif par rapport à l'année précédente)



La figure 60 reprend le suivi des consommations d'eau sur les 7 dernières années. La consommation d'eau en 2015 sur le site de Ducos paraît toutefois surprenante étant donné qu'aucune nouvelle activité n'est à recenser.

Les raisons des évolutions sont reprises dans les rapports précédents.

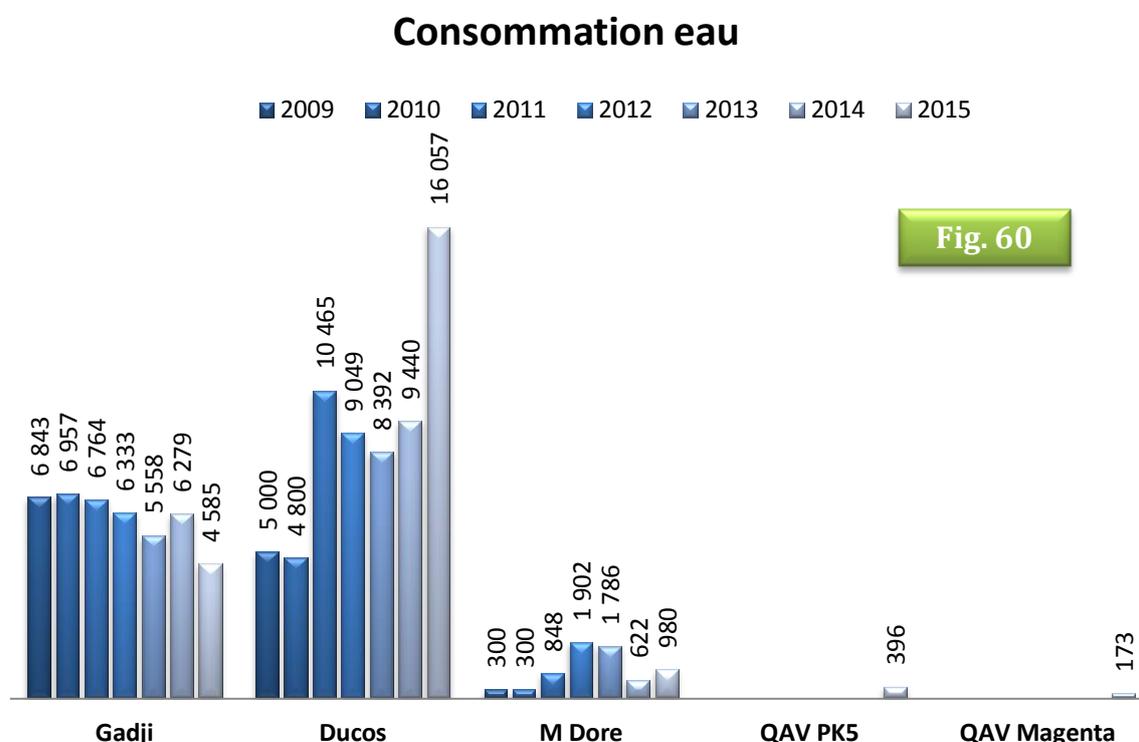


Fig. 60

5.3.2 Electricité

- Ducos : 266 193 au global, en légère hausse par rapport à 2014 (+ 6,5%)
- Gadji: 124 911 kW/h, augmentation liée à un fonctionnement plus important de l'unité de traitement des lixiviats (+36%)
- Mont Dore : 23 143 kW/h, consommation stable
- Direction Générale : 40 775 kW/h, consommation stable
- QAV PK5 : 1649 kW/h (pas de comparatif par rapport à l'année précédente)
- QAV Magenta : 1640 kW/h (pas de comparatif par rapport à l'année précédente)



La figure « consommation électricité » reprend ces données sur les 7 dernières années.

Consommation électricité

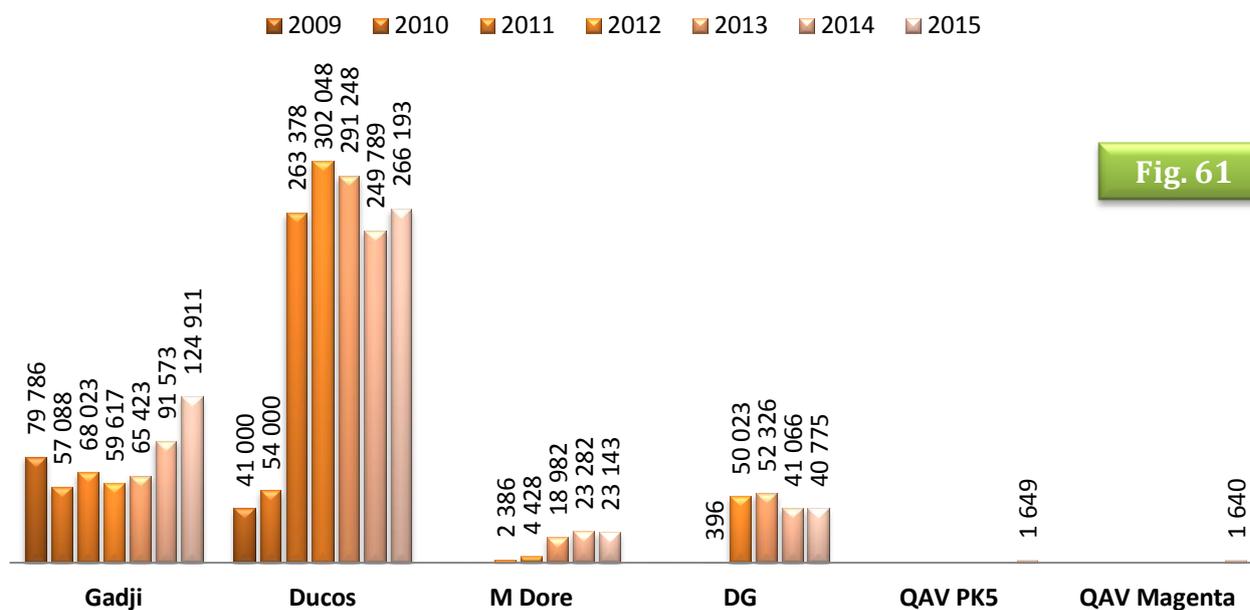


Fig. 61

5.3.3 Kilométrage parcouru

En 2015, 6 139 tours de gros porteurs (transfert en bennes à fond mouvant) ont été réalisés pour transférer les déchets depuis le CTTV de Ducos à l'ISD de Gadji à 14,15 tonnes de moyenne par rotation, soit une amélioration de 12,7% comparativement à l'année précédente (12,55 t/rotation en 2014), pour un total de 86 438 tonnes transférées et près de 260 000 kms parcourus. S'ajoutent près de 22 000 kms transférés directement en caissons depuis Ducos. Environ 30 000 kms supplémentaires ont été parcourus pour les transferts du Mont Dore, que ce soit en sous-traitance ou en interne. Il faut ajouter pour cette année 2015 les kilométrages parcourus en casions entre les QAV de PK5 et de Magenta et le site du Ducos, estimés à environ 3 000 km.



6. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC

6.1. Horaires d'accueil du public

ISD de Gadji :	de 6h00 à 18h00 du Lundi au Samedi
QAV de Gadji :	de 6h00 à 18h00 du Lundi au Dimanche
Ducos :	de 6h30 à 17h00 du Lundi au Dimanche
QAV La coulée :	de 6h30 à 17h00 du Lundi au Dimanche.
QAV PK5 :	de 7h00 à 17h00 les Mardi et Jeudi et de 10h00 à 16h00 les Samedi et Dimanche
QAV Magenta :	de 7h00 à 17h00 les Mercredi, Samedi et Dimanche

Seul le 1^{er} mai est un jour de fermeture.

6.2. Réclamations

Gadji : les réclamations enregistrées à Gadji concernent uniquement les plaintes de l'hôtel RIVELAND pour nuisances olfactives. Aucune réclamation pour des faits similaires de la part d'autres riverains n'a été enregistrée.

Ducos : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2015

Mont-Dore : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2015.

QAV PK5 et Magenta : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2015

Quelques réclamations ont été enregistrées au niveau de la facturation, souvent issues de mauvaises imputations au niveau du pont bascule (non transmission des actes de cession de véhicules, sous-traitance non déclarée ou erreurs de saisie). Ces plaintes sont réglées au cas par cas.

6.1.Compte rendu technique des QAV de PK5 et de Magenta

Les statistiques 2015 présentées pour les deux nouveaux QAV de PK5 et de Magenta sont présentées à partir de leur date d'ouverture au mois d'avril (soit sur 9 mois d'exploitation).

Pour rappel, ces installations n'étant pas équipées de moyens de pesée en entrée, tous les apports sont enregistrés en tant que déchets ménagers imputable au SIGN.

6.1.1 Tonnages reçus au QAV de PK5

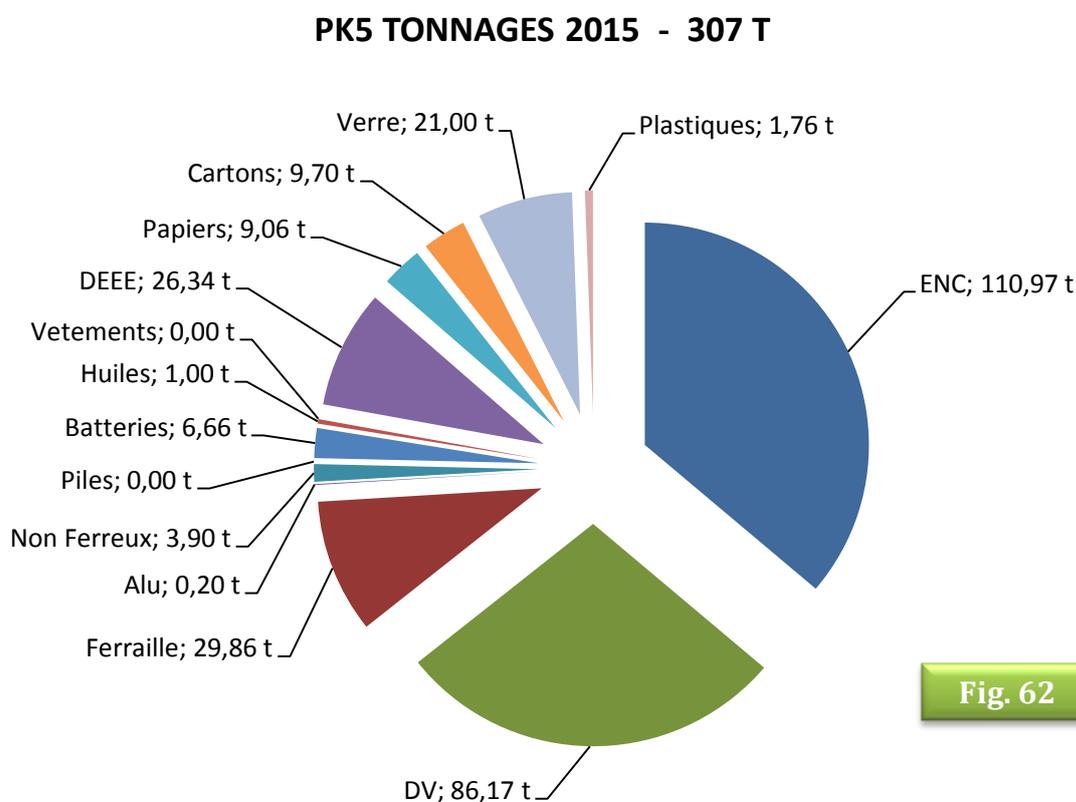
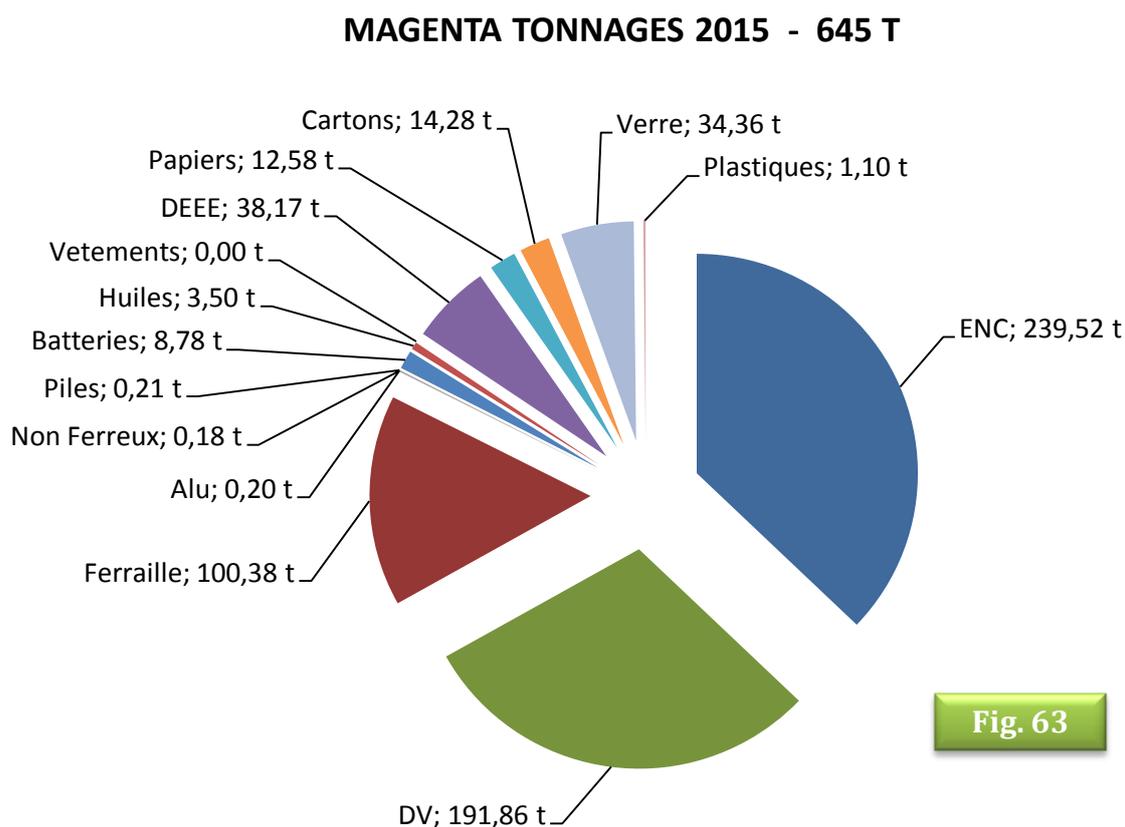


Fig. 62

Excepté les encombrants et les déchets verts orientés à l'enfouissement, toutes les autres catégories de déchets triés sont valorisés selon les filières définies au point 3.7.8 et ont représentés un total de 109 tonnes en 2015 pour le QAV de PK5 soit un taux de valorisation de 35,5%.

6.1.2 Tonnages reçus au QAV de Magenta



Comme pour PK5, excepté les encombrants et les déchets verts orientés à l'enfouissement, toutes les autres catégories de déchets triés sont valorisés selon les filières définies au point 3.7.8 et ont représentés un total de 214 tonnes en 2015 pour le QAV de Magenta soit un taux de valorisation de 33,2%.

6.1.3 Fréquentation des QAV

Pour le QAV de PK5, 5 427 apporteurs ont été enregistrés en 2015 dont :

- 5 335 de la commune de Nouméa
- 43 de la commune de Dumbéa
- 42 de la commune du Mont-Dore
- 2 de la commune de Païta

Pour le QAV de Magenta, 13 523 apporteurs ont été enregistrés en 2015 dont :

- 13 520 de la commune de Nouméa
- 3 de la commune de Dumbéa

6.1.4 Rotations des bennes par QAV

QAV PK5 - Nombre de rotations de bennes 2015

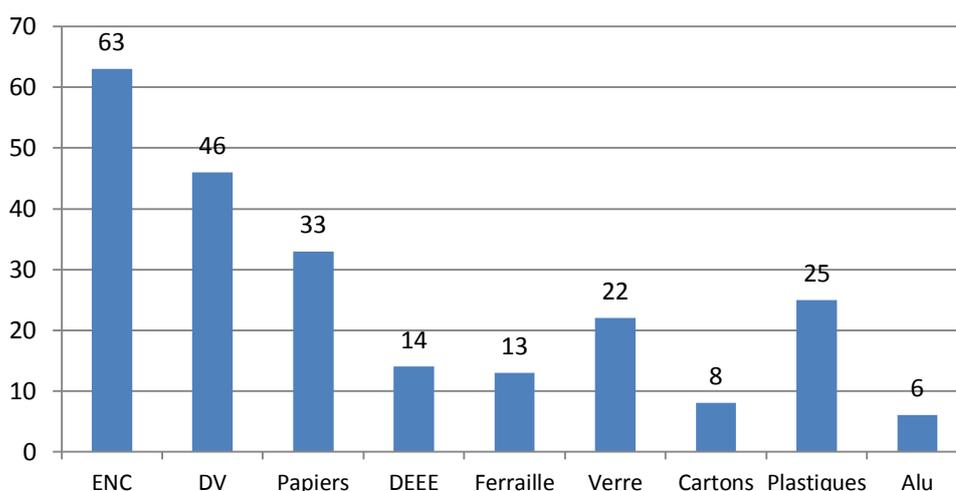


Fig. 64

Le QAV de PK5 a enregistré 230 rotations de bennes au total en 2015 (voir Fig 64 ci-dessus).

QAV Magenta - Nombre de rotations de bennes 2015

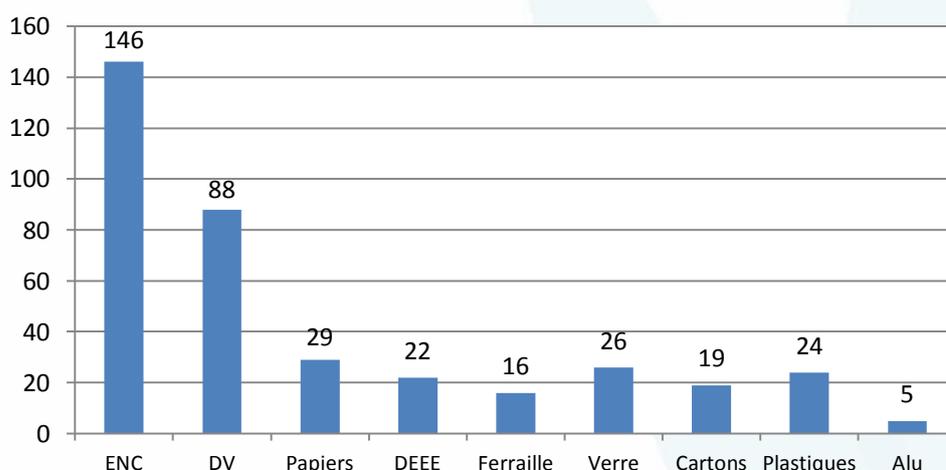


Fig. 65

Le QAV de Magenta a enregistré 375 rotations de bennes au total en 2015 (voir Fig 65 ci-dessus).

7. DISTRIBUTION

Corps du document :	70 pages numérotées
Annexe 1 :	14 pages
Annexe 2 :	36 pages numérotées (hors annexes)
Annexe 3 :	4 pages
Annexe 4 :	4 pages
Annexe 5 :	4 pages
Annexe 6 :	28 pages
Annexe 7 :	2 pages
Annexe 8 :	25 pages
Annexe 9 :	8 pages
Annexe 10 :	91 pages
Annexe 11 :	98 pages
Annexe 12 :	36 pages
Annexe 13 :	40 pages
Annexe 14 :	24 pages

Diffusion des exemplaires :

1 exemplaire : SIGN

La CSP se réserve le droit de diffuser ultérieurement le présent document.

4 exemplaires : CSP.

Toute reproduction ou utilisation, partielle ou totale, de l'ensemble du document, y compris ses annexes et photos, ne pourra se faire sans l'autorisation expresse de la CSP.

Crédits photos : Studio 212 FBP pour CSP, tous droits réservés, © Photo Fred Payet

8. TABLE DES FIGURES

- Fig. 1 : Chiffres clés 2015
- Fig. 2 : Suivi des effectifs CSP (2007 – 2015)
- Fig. 3 : Evolution des effectifs et sous-traitants (2007 – 2015)
- Fig. 4 : Organigramme de la CSP 2015
- Fig. 5 : Répartition des tonnages traités 2015
- Fig. 6. : Evolution des tonnages (2014 – 2015)
- Fig. 7 : Evolution des tonnages sur 8 ans
- Fig. 8 : Répartition des tonnages ménagers par commune 2015
- Fig. 9 : Evolution des tonnages ménagers par commune sur 6 ans
- Fig. 10 : Evolution des tonnages ménagers par commune (2014 – 2015)
- Fig. 11 : Nouméa : Evolution des tonnages sur 5 ans
- Fig. 12 : Nouméa : répartition des tonnages 2015
- Fig. 13 : Nouméa : répartition des tonnages 2014
- Fig. 14 : Nouméa : Evolution des tonnages (2014 – 2015)
- Fig. 15 : Païta : Evolution des tonnages sur 5 ans
- Fig. 16 : Païta : répartition des tonnages 2015
- Fig. 17 : Païta : répartition des tonnages 2014
- Fig. 18 : Païta : Evolution des tonnages (2014 – 2015)
- Fig. 19 : Dumbéa : Evolution des tonnages sur 5 ans
- Fig. 20 : Dumbéa : répartition des tonnages 2015
- Fig. 21 : Dumbéa : répartition des tonnages 2014
- Fig. 22 : Dumbéa : Evolution des tonnages (2014 – 2015)
- Fig. 23 : Mont Dore : Evolution des tonnages sur 5 ans
- Fig. 24 : Mont Dore : répartition des tonnages 2015
- Fig. 25 : Mont Dore : répartition des tonnages 2014
- Fig. 26 : Mont Dore : Evolution des tonnages (2014 – 2015)
- Fig. 27 : Répartition par site 2015
- Fig. 28 : Répartition par site 2014
- Fig. 29 : Migration entre sites
- Fig. 30 : Ducos – répartition par type de déchets 2015
- Fig. 31 : Ducos – répartition par type de déchets 2014
- Fig. 32 : Ducos – répartition par catégorie de déchets 2015
- Fig. 33 : Ducos – répartition par catégorie de déchets 2014
- Fig. 34 : Ducos – répartition des clients 2015
- Fig. 35 : Ducos – répartition des clients 2014
- Fig. 36 : Gadji – répartition par type de déchets 2015
- Fig. 37 : Gadji – répartition par type de déchets 2014
- Fig. 38 : Gadji – répartition par catégorie de déchets 2015
- Fig. 39 : Gadji – répartition par catégorie de déchets 2014
- Fig. 40 : La Coulée – répartition par catégorie de déchets 2015
- Fig. 41 : La Coulée – répartition par catégorie de déchets 2014
- Fig. 42 : Comparatif et évolution des déchets du SIGN 2007 à 2015
- Fig. 43 : SIGN - répartition par catégorie de déchets 2015
- Fig. 44 : SIGN - répartition par catégorie de déchets 2014

- Fig. 45 : SIGN - répartition par type de déchets 2015
- Fig. 46 : SIGN - répartition par type de déchets 2014
- Fig. 47 : SIGN - morphologie des données cumulées depuis 2007
- Fig. 48 : SIGN - Moyenne et écart type depuis 2007
- Fig. 49 : SIGN - Tendance depuis 2008
- Fig. 50 : SIGN - Tendance par déchets depuis 2008
- Fig. 51 : Déchets industriels - répartition par type de déchets 2015
- Fig. 52 : Déchets industriels - répartition par type de déchets 2014
- Fig. 53 : Répartition déchets industriels - déchets ménagers 2015
- Fig. 54 : Répartition déchets industriels - déchets ménagers 2014
- Fig. 55 : Répartition par traitement
- Fig. 56 : Répartition par valorisation
- Fig. 57 : Comptes annuels de résultats 2015 - 2014
- Fig. 58 : Détail des autres charges opérationnelles
- Fig. 59 : Comptes prévisionnels à 5 ans.
- Fig. 60 : Suivi pluriannuelle de la consommation en eau
- Fig. 61 : Suivi pluriannuelle de la consommation électrique
- Fig. 62 : Tonnages QAV PK5 2015
- Fig. 63 : Tonnages QAV Magenta 2015
- Fig. 64 : Rotations de bennes QAV PK5 2015
- Fig. 65 : Rotations de bennes QAV Magenta 2015

9. TABLE DES ILLUSTRATIONS

Vue 1 :	Ducos – Réfection de la dalle du dock transfert
Vue 2 :	Ducos – Réhabilitation des fosses à boues
Vue 3 :	Ducos – Supports des panneaux photovoltaïques
Vue 4 :	Vue aérienne Ducos – décembre 2012
Vue 5 :	Mont Dore – Le quai d’apport volontaire
Vue 6 :	Ducos – Pont Bascule
Vue 7 :	Mont Dore - Porteur et bennes
Vue 8 :	Gadji – Quai de déchargement
Vue 9 :	Gadji – Quai d’apport volontaire
Vue 10 :	Ducos – Dock de transfert
Vue 11 :	Mont Dore – Pont Bascule
Vue 12 :	Ducos – Benne de cartons
Vue 13 :	Piézomètre
Vue 14 :	Gadji – L’osmose inverse
Vue 15 :	Transfert en fond mouvant.

10. ANNEXES

- Annexe 1 : Extrait du contrat de concession et son avenant n°7
- Annexe 2 : Rapport annuel d'activité 2015 – DENV
- Annexe 3 : Arrêté n°93-2015/ARR/DENV du 13 janvier 2015 mettant en demeure la CSP de régulariser la situation technique de l'ISD
- Annexe 4 : Arrêté n° 791-2015/ARR/DENV du 13 mars 2015 mettant en demeure la CSP d'établir un rapport circonstancié et de réaliser certaines mesures suite à l'incendie du 10 mars 2015 survenu à l'ISD
- Annexe 5 : Arrêté n° 779-2015/ARR/DENV du 13 mars 2015 imposant à la CSP des mesures d'urgence propres à assurer la protection des intérêts visés à l'article 412-1 du code de l'environnement sur l'ISD de Gadji
- Annexe 6 : Arrêté n° 3080-2014/ARR/DENV en date du 05 janvier 2015 portant sur les prescriptions sur la réhabilitation et le suivi post-exploitation du centre d'enfouissement technique de déchets par la société Calédonienne de Services Publics en zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa
- Annexe 7 : Arrêté n°3271-2015/ARR/DENV en date du 30 décembre 2015 fixant les prescriptions complémentaires à l'arrêté n° 3080-2014/ARR/DENV du 05 janvier 2015 portant prescriptions sur la réhabilitation et le suivi post-exploitation du CET
- Annexe 8 : Fiches incidents DENV – GADJI
- Annexe 9 : Rapport d'auto-surveillance CET Gadji réhabilité
- Annexe 10 : Rapport d'auto-surveillance CET Ducos réhabilité
- Annexe 11 : Rapport d'auto-surveillance CTTV Ducos
- Annexe 12 : Rapport d'auto-surveillance du CET Mont-Dore réhabilité
- Annexe 13 : Rapport d'auto-surveillance du QAV Mont-Dore
- Annexe 14 : Synthèse des comptes rendus de visite d'inspection ICPE et réponses